

Ovin Québec

Poste-Publications Canadienne No. 40049100



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- Mise en place de parts de production ► p. 23

PROMOTION

- Nouveau look pour le site Internet de l'Agneau du Québec ► p. 43

PROJET

- Étude de pesée des produits tripiers chez l'agneau ► p. 14

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux
et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 * Télécopieur : 450 674-4415
www.agneauduquebec.com

**Centre d'expertise en production ovine du Québec
(CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247

info@cepoq.com * www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec
(SEMRPQ)**

semrpq@cepoq.com * www.semrpq.com

**En page couverture : Gagnant du concours de
photographie 2011 : La bouche pleine (détails : p. 44)**

Rédacteurs

Louis Blouin	Joannie Jacques
Johanne Cameron	Joannie Lassonde
François Castonguay	Laurence Maignel
Langis Croft	Robie Morel
Marion Dallaire	Corlena Patterson
Vincent Demers Caron	David Provencher
Marie Desjardins	Amélie St-Pierre
Catherine Element-Boulianne	Cathy Thériault-Landry
Édith Lavoie	Marie-Eve Tremblay

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux
et moutons du Québec**

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

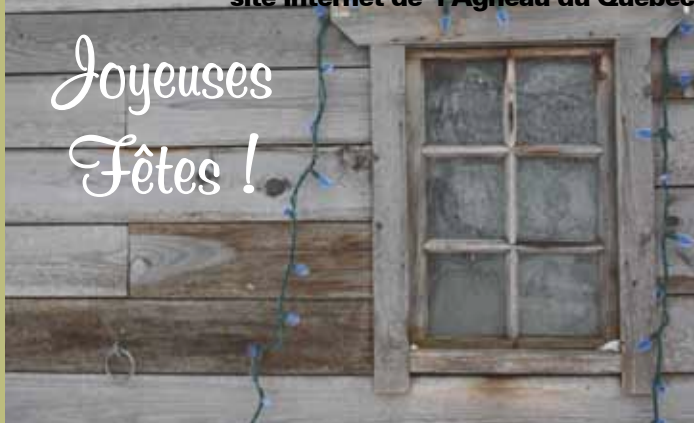
SOMMAIRE

hiver 2012

volume 12, numéro 1

Mot du président Trente années d'action, de défense, et d'avancement pour les producteurs ovins québécois	03
Mot de la direction Une trentième édition aux saveurs d'optimisme	05
Actualités À nos moutons Ovipro en bref	08
Promotion Colloque Comment faire plu\$	10
Traçabilité ATQ	11
Projet Étude de pesée des produits tripiers chez l'agneau	14
Production ovine laitière Le tarissement, une préparation à la prochaine lactation!	17
Race pure La Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec à l'ère technologique !	18
Recherche Le projet pilote du service de classification des ovins : Une première étape franchie et du nouveau pour la suite!	19
Agence de vente des agneaux lourds La prime pour livraison hivernale : Qu'est-ce que c'est ?	22
Agence de vente des agneaux lourds La mise en place de parts de production dans le secteur de l'agneau lourd : c'est parti !	23
Agence de vente des agneaux lourds Calendrier janvier à avril 2012	24
Recherche L'heure de vérité est arrivée pour l'indice de sélection terminal !	25
Recherche Stature et qualité de carcasse : un nouveau projet !	27
Vulgarisation Nourrir les micro-organismes du rumen plutôt que la brebis : synchronisme énergie-protéine	30
Recherche Au-delà de l'évaluation génétique : la base de données de GenOvis mise à profit !	33
Programme québécois d'assainissement Tableau Maedi visna	37
Génétique L'amélioration génétique : les clés de la réussite	38
National Assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne du mouton	41
Promotion Nouveau look pour le site Internet de l'Agneau du Québec	43

Joyeuses
Fêtes !



Trente années *d'action, de défense, et d'avancement pour les producteurs ovins québécois*

Entamer une nouvelle décennie est toujours un moment marquant dans une vie. La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec célèbre son trentième anniversaire cette année.

Trente années d'action, de défense, et d'avancement pour les producteurs ovins québécois. Il est bon de prendre le temps de se remémorer d'où nous sommes partis et vers où nous désirons aller. En 1981, lors de la création de la Fédération, nous étions convaincus de l'importance de ce regroupement afin qu'ensemble, nous ayons le pouvoir de positionner le secteur et assurer sa pérennité. Aujourd'hui, nous avons toujours cette même conviction et nous devons nous y accrocher.

Tous les indicateurs sont actuellement au vert afin d'accroître la production d'agneaux. En trente ans, jamais la demande pour le produit n'a été aussi forte avec un prix aussi ferme et cela, pour tous types d'agneaux. L'agneau du Québec a su, au fil du temps, se tailler une place de choix sur les marchés et nous devons en être fiers. Les efforts de promotion et de différenciation du produit sont d'ailleurs parmi les raisons qui expliquent pourquoi l'offre ne permet pas de combler la demande. En dépit d'un approvisionnement encore bas, l'offre continue de s'accroître, malgré les bouleversements connus dans le secteur au cours des dernières années. Le nombre d'agneaux lourds transigés à l'Agence de vente est en augmentation de même que leur qualité globale. L'offre hebdomadaire est de plus en plus stable dans l'année, ce qui est de bon augure pour le développement de nouveaux marchés.

Après 28 ans d'intervention, le programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) a fait peau neuve en 2009 en modifiant la base de l'intervention. Il s'agissait du second changement majeur après l'introduction du régime « agneau lourd » en 1997. Cette démarche entreprise avec la Financière agricole du Québec devait être graduelle afin d'assurer l'adaptation des entreprises et un accroissement progressif de leur productivité. En pratique, les problèmes administratifs sont venus gêner l'échéancier de travail et les objectifs n'ont pas été atteints. Nous devons toutefois maintenir nos efforts et notre rigueur. Nous souhaitons d'ailleurs que nos vis-à-vis, à la suite du bilan de deux années d'application de la nouvelle méthode d'indemnisation, aient l'ouverture nécessaire pour atteindre les objectifs initiaux.

Entrée en vigueur en 2004, l'identification permanente de tous les

ovins de même que la traçabilité de ces derniers est devenue un incontournable du secteur. Maintenant utilisée par l'Agence de vente des agneaux lourds et par les programmes de sécurité du revenu, il est plus qu'essentiel que le système soit fonctionnel tant au niveau des boucles qu'au niveau de la gestion et des échanges de l'information. Il s'avère toutefois que plusieurs améliorations devront encore être apportées aux identifiants et aux outils technologiques afin d'améliorer la déclaration des événements de traçabilité. Le secteur a été proactif à l'avènement de la traçabilité avec comme condition qu'il y ait un prolongement de la traçabilité jusqu'au consommateur. Il est plus que temps de parfaire ce qui est en place, puisqu'il en va du revenu de nos entreprises et que le gouvernement étende le système aux autres maillons de la chaîne, tel qu'il a été prévu.



le système aux autres maillons de la chaîne, tel qu'il a été prévu.

Une des préoccupations constante de la production est bien entendu, la santé de nos troupeaux. Après une crise majeure de la tremblante à la fin des années 90, le gouvernement fédéral a travaillé avec le secteur afin de mettre en place un programme de surveillance et, plus près de nous, d'éradication de la tremblante. Depuis la fin de l'année 2010, l'Agence canadienne d'inspection des aliments procède donc à des analyses de tous les sujets de plus de 12 mois. Dans le cas d'un résultat positif, un programme de retraçage est mis en place, ce qui est une bonne chose en soi. Cependant, en tant que producteurs, nous devons être proactifs dans l'amélioration de la santé de nos sujets. Certains

ont déjà mis tous les efforts afin d'améliorer les statuts sanitaires de leur troupeau en participant à des programmes de génotypage ou d'assainissement au *Maedi visna*. Nous devons donc faire les démarches afin que le secteur ait les appuis des différents paliers de gouvernements afin d'atteindre ces objectifs tout en assurant notre implication individuelle.

Je ne peux conclure sans aborder le travail considérable du conseil d'administration en ce qui a trait au développement de la production et aux orientations prises afin d'assurer son développement. La proposition de mise en place des parts de production lors de l'Assemblée générale annuelle 2010 a porté la réflexion sur la dispersion des entreprises à l'ensemble du territoire québécois, sur l'ave-

nir des fermes familiales et sur l'importance qu'elles produisent pour leur propre compte tout en demeurant indépendante. Il s'agit de l'un des fondements de notre secteur, une particularité que nous devons défendre avant qu'il soit impossible de retourner en arrière. Différentes propositions seront faites dans les prochains mois à cet effet. C'est une préoccupation que nous avons et à laquelle, nous pouvons tous ensemble trouver une solution.

Je remercie les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel de la Fédération pour les efforts réalisés.

Loiselle Croft

Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau

- Tous les accouplements se font avec des **béliers RR**
- Testé pour la tremblante en mai 2011
- PVCTT, Voie 2, niveau B
- Statut OR pour le Maedi visna
- Troupeau classifié pour la conformation

www.fermerido.com

130, Rang 3 Est,
La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-5140
rido@videotron.ca

Ferme Bernier Campbell senc

Vente de sujets reproducteurs Dorper pur-sang et enregistrés

Suivez notre site Internet pour connaître les caractéristiques de la race terminale Dorper

- La race Dorper possède une excellente qualité maternelle
- La saison de reproduction est prolongée : 3 récoltes d'agneaux en 2 ans
- Les béliers utilisés sur les brebis F1 produisent une croissance rapide et des agneaux plus musclés à raison de sa double musculature.



➤ *Jeunes béliers et agnelles à vendre en tout temps* ◀

Suivez notre site Internet pour connaître les caractéristiques de la race terminale Dorper

Nous participons au programme Génovis et nous sélectionnons tous nos sujets selon leur conformation, la mesure de l'œil de longe et du gras dorsal.

Une trentième édition aux saveurs d'optimisme

Les 3 et 4 novembre derniers se tenait la 30^e Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Pour l'occasion, plus de soixante-dix délégués et invités ont participé à l'événement. À l'ordre du jour, figuraient des présentations sur l'avenir de l'agriculture et la gestion agricole, sur la qualité d'abattage des agneaux de même que sur le processus de reconnaissance de l'Agneau du Québec. Autant de sujets qui ont captivé l'audience et démontré l'importance d'obtenir un revenu optimum du marché.



Une nouvelle formule

Pour le trentième anniversaire de l'organisation, une nouvelle formule a été instaurée. Le virage à 90 degrés qu'a subi le secteur ovin au cours des dernières années, principalement au niveau des programmes de sécurité du revenu, a affecté plusieurs entreprises et on ressent un intérêt marqué des producteurs de s'enrichir d'informations sur leur capacité à produire plus et mieux, afin d'être compétitif sur le marché; d'où l'intérêt de mettre à l'horaire une conférence de M. Patrice Carle, agr., directeur général du Centre d'expertise en gestion agricole, traitant de l'importance de la gestion sur les entreprises. M. Carle a présenté les enjeux mondiaux liés à l'économie de la production et l'importance de s'entourer d'une équipe d'experts afin de mieux circonscrire l'impact potentiel sur chaque entreprise. Par la suite, une deuxième conférence a été donnée par M. Pierre Roy, auditeur, sur la qualité d'abattage. Dans sa présentation, M. Roy abordait l'importance des bonnes manipulations pré-abattage ainsi que les différents facteurs influençant le rendement d'une carcasse lors de l'abattage. Finalement, Mme



M. Patrice Carle



M. Christian Lacasse

photos TCN

Amina Baba-Khelil, chargée de projets à la Fédération, a présenté les enjeux d'un processus de certification et la décision de procéder au processus de reconnaissance de l'Agneau du Québec. Comme à chaque année, le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Christian Lacasse, a fait le point sur les grands dossiers de l'union et sur l'importance de voir les agriculteurs au cœur de la future politique agricole.

Intégration et contractualisation, un signal clair

Les délégués réunis lors de l'assemblée se sont dit préoccupés par le développement de l'intégration et de la contractualisation dans le secteur ovin. La perte d'autonomie des entreprises, leur dépendance à un tiers, la diminution fictive des coûts de production et la concentration des interventions des programmes de sécurité du revenu auprès d'un faible nombre d'entreprises, figurent parmi les facteurs qui ont justifié une prise de position claire afin de promouvoir le maintien d'entreprises familiales et indépendantes.

Les finances de la Fédération

Le plan de financement de la Fédération a été respecté pour l'année financière 2010-2011. Un surplus a d'ailleurs permis de rembourser une partie de la dette de la Fédération. Par ailleurs, pour l'année 2011-2012, on prévoit une diminution des revenus du plan conjoint liée à la diminution du cheptel reproducteur de même qu'un léger accroissement du nombre d'agneaux lourds mis en marché.

Gala et reconnaissance

Pour souligner la nouvelle décennie, un souper-gala a été organisé afin de souligner les grands moments de la Fédération. Ce fut également l'occasion de récompenser les performances des producteurs d'agneaux lourds grâce à l'instauration d'un nouveau concours visant à promouvoir la qualité et l'homogénéité des agneaux produits, de même que la régularité des approvisionnements. Le prix « *Qualité et uniformité des agneaux lourds* » a été remis à M. Michaud, de la Ferme Serge Michaud. Le prix « *Régularité d'approvisionnement de l'agneau lourd* », a été décerné à M. Lebel de la Ferme Belrick. Finalement, c'est M. Leclerc de la Ferme Arc-en-ciel qui s'est mérité le « *Prix Élite mise en marché* ». Ce prix tient compte de l'ensemble des critères de qualité et de régularité des livraisons.

Félicitations aux gagnants de cette première édition !



M. Michaud, M. Lebel, M. Leclerc et M. Croft

Les **RÉSOLUTIONS 2011** en bref

2011.1 **Génotypage des béliers reproducteurs québécois**

Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec :

- De faire des pressions auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada afin que ce ministère finance le génotypage des sujets reproducteurs présents en bergerie et à venir;
- De mettre en place un programme de subventions permettant aux entreprises ovines d'effectuer le génotypage visant à déterminer l'identité génétique des sujets et ainsi éliminer tous les sujets QQ et de rebâtir le troupeau à partir de sujets QR et RR.

2011.2 **Financement des frais reliés au programme d'éradication de la tremblante**

Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et à la Confédération de l'UPA :

De faire des pressions auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada afin :

- De rembourser les entreprises mises en quarantaine pour tous frais engendrés par l'application du programme d'éradication de la tremblante ;
- De fournir un programme d'accompagnement psychologique dans le processus ;
- De fournir une main-d'œuvre qualifiée lors de la mise en quarantaine afin de réaliser la manipulation des animaux lors des différents tests ;
- D'améliorer le règlement sur l'indemnisation en cas de destruction d'animaux (DORS/2000-233) en bonifiant le plafond des valeurs marchandes attribuées dans le secteur ovin et d'indemniser rétroactivement les entreprises diagnostiquées depuis 2010.

2011.3 **Principes d'écoconditionnalité**

Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec :

- De faire les revendications nécessaires auprès du le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de la Financière agricole afin de revoir le principe d'écoconditionnalité mis en place afin d'encourager et non pénaliser l'agriculture québécoise;
- D'inciter et de soutenir, à l'aide de mesures financières, les entreprises agricoles qui se sont engagées dans une démarche d'amélioration continue par l'adoption de pratiques agroenvironnementales reconnues et validées;
- De faire pression auprès de la FADQ et au MDDEP afin d'aviser à chaque année les producteurs de l'état de leur dossier environnemental (ex. : document à recevoir, avis d'infraction et autres) avant les dates limites et lorsque le dossier du producteur est conforme.

Les **RÉSOLUTIONS 2011** en bref, suite

Sécurité du revenu	<p>2011.4 Admissibilité des sujets reproducteurs Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De transmettre à la Financière agricole du Québec un message clair concernant les races ovines et d'accepter uniquement l'adhésion des sujets reproducteurs répondant aux exigences règlementaires.
	<p>2011.5 Aide supplémentaire pour le démarrage Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De faire des pressions auprès du MAPAQ, afin d'ajuster à la hausse l'aide au démarrage pour soutenir davantage les nouveaux éleveurs et que cette aide s'applique sur le fonds de roulement de l'entreprise. ➤ Que l'aide au démarrage du MAPAQ s'applique également dans le cas d'une ferme existante qui transfère l'entreprise à sa relève. ➤ De faire des pressions auprès de la FADQ afin qu'elle mette en place des mécanismes d'ajustements au programme Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) visant à ce que les entreprises en expansion ou en démarrage aient les liquidités nécessaires pour supporter leur croissance (ex : compensation 100 % sur la brebis pour les deux (2) premières années de démarrage ou pour la partie d'augmentation de troupeau supérieure à 15 % du cheptel existant pour une ferme en expansion).
	<p>2011.6 Soutien au développement de la production ovine Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De se positionner clairement afin de contrer l'intégration dans le secteur ovin ; ➤ De faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que les sommes versées par les programmes de sécurité du revenu s'adressent aux productrices et producteurs qui ne sont ni intégrateurs ni liés de quelque manière que ce soit avec un intégrateur. ➤ De veiller à ce que les liens entre les entreprises impliquées en aval et en amont de la production soient tenus en compte dans l'attribution des aides dédiées à l'agriculture ; ➤ De faire en sorte que tout système de mise en marché collective priorise le développement des entreprises agricoles qui ne sont ni intégrateurs ni liés de quelque manière que ce soit avec un intégrateur.
Mise en marché	<p>2011.8 Budget du MAPAQ Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Que les budgets en agriculture soient davantage dédiés aux producteurs agricoles plutôt qu'aux intervenants ingénieurs, agronomes et autres consultants.
	<p>2011.10 Dénonciation de l'article 6.02 de la convention de mise en marché des agneaux lourds Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De dénoncer, lors des prochaines négociations de la Convention de mise en marché des agneaux lourds, l'article 6.02 de la Convention de mise en marché des agneaux lourds ; ➤ De s'assurer, que suite aux prochaines négociations, le poids soustrait de la carcasse suite à une condamnation, représente uniquement ce qui a réellement été condamné.
Traçabilité	<p>2011.11 Responsabilité en cas de condamnation à l'abattoir d'un agneau vendu « tel que vu » Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec d'entreprendre des démarches auprès des principaux encans d'animaux transigeant dans le secteur de l'ovin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afin qu'ils clarifient et uniformisent ses pratiques de vente des animaux vendus vivants ; ➤ Afin qu'ils fournissent un avis, lors de la vente, mentionnant un risque de condamnation ; ➤ Que la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec informe les producteurs des pratiques en vigueur.
	<p>2011.13 Intégrité du transfert de données ATQ-FADQ Les producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De prendre les mesures nécessaires auprès des organisations pertinentes afin que la Financière agricole du Québec accepte de recevoir les données directement des producteurs et s'assure du suivi afin que les producteurs ne paient pas les frais des erreurs de programmation ou de transfert des données.





À nos moutons!

2011 ASRA

Afin d'être compensés par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour l'année 2011, la Financière agricole du Québec (FADQ) exige que **les sujets vendus pour la reproduction soient obligatoirement évalués sur GenOvis et proviennent d'entreprises ayant un minimum de 10 % de sujets pur-sang enregistrés.**

Voici les informations obligatoires à fournir au programme GenOvis afin que les sujets reproducteurs soient admissibles à l'ASRA :

- ID de l'agneau
- Date de naissance
- ID de la mère et sa race
- ID du père et sa race
- Nombre d'agneaux nés et élevés
- Pesée à 50 jours (entre 28 et 69 jours) et date de pesée
- Pesée à 100 jours (entre 70 et 120 jours) et date de pesée

Notez bien que les pesées doivent avoir été effectuées dans la plage permise afin que l'animal ait reçu une évaluation complète et soit compensé par l'ASRA. Le poids à la naissance n'est pas une information obligatoire.

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Les journées d'information ovine du CEPOQ... À venir dès février 2012

Le CEPOQ désire, encore une fois cette année, répondre aux besoins et intérêts d'un grand nombre de producteurs en organisant des journées d'information ovine qui couvriront **neuf régions du Québec.**

Dès février 2012, la tournée sous **le thème de la gestion du changement** saura vous inspirer par ses conférences qui aborderont différents aspects liés au contexte des changements actuels vécus par la production ovine. Le sujet de la **santé ovine** sera d'ailleurs abordé. Vous pourrez également participer à l'une des **conférences interactives** et assister en primeur à **l'analyse technico-économique des exploitations ovines du Québec.** Enfin, des témoignages de producteurs ovins relevant des défis face à ces changements vous seront présentés.



En janvier, surveillez votre boîte aux lettres, vous y trouverez tous les détails de la tournée !

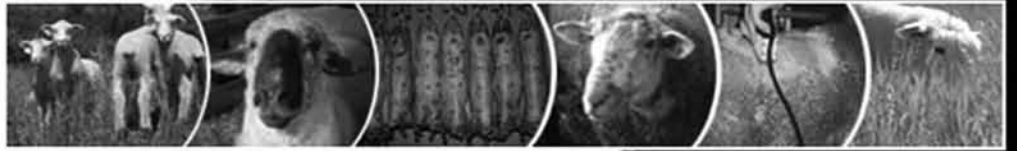
Venue d'un nouveau vétérinaire au sein de l'équipe du CEPOQ



Le CEPOQ a le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau membre au sein de son équipe. Dr Gaston Rioux, vétérinaire praticien depuis plus de 30 ans, s'est joint à l'organisation au début de décembre dernier à titre de coordonnateur du secteur de la santé ovine. En plus de ses études en médecine vétérinaire, Dr Rioux a été étudiant interne à l'Hôpital des grands animaux de la Faculté pour ensuite cofonder son bureau vétérinaire et le développer subséquentement à l'échelle d'un hôpital vétérinaire. Au cours de sa carrière, il a participé, en collaboration avec les organismes du secteur, à différents projets touchant le mouton et son implication, entre autres via plusieurs conférences, est déjà reconnue. En poste au CEPOQ, il a notamment pour mandat de superviser le programme *Maedi visna*, de favoriser les collaborations multidisciplinaires entre intervenants, de contribuer à l'amélioration de la bio-sécurité sur les fermes du Québec, de participer à la cogestion du troupeau du CEPOQ, de participer aux activités de recherche et, bien entendu, d'agir à titre de ressource de 2^e ligne en santé ovine en appui aux intervenants. Le CEPOQ est heureux de compter sur l'expertise et le professionnalisme de Gaston Rioux qui peut être rejoint par téléphone au 418 856-1200, poste 231 ou par courriel à gaston.rioux@cepoq.com.



Bienvenue dans l'équipe, Gaston !



Les Services-conseils OVIPRO... En bref

DE NOUVELLES RESSOURCES AU SEIN DE L'ÉQUIPE OVIPRO

Le Centre d'expertise en production ovine du Québec a engagé, tout récemment, trois nouvelles ressources au sein de son équipe de conseillers OVIPRO. Un besoin en services-conseils devait être comblé rapidement dans les régions du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie qui ne comptaient, depuis quelques mois, plus de conseiller régulier. Aussi, une réorganisation du territoire a dû être effectuée, suite à l'évolution de l'équipe de conseillers et des besoins géographiques qui ont grandement changé depuis la mise en place des services-conseils en 2008.

Madame Andréane Letendre, diplômée en gestion et exploitation d'entreprise agricole, couvrira la Gaspésie ainsi que le secteur est du Bas-Saint-Laurent. Pour sa part, **madame Claudie Fortin-Miousse**, détentrice d'un diplôme en gestion et exploitation d'entreprise agricole, répondra aux besoins des éleveurs principalement dans le secteur centre du Bas-Saint-Laurent. Enfin, **madame Marie-Hélène Morneau**, également diplômée en gestion et exploitation d'entreprise agricole, assurera les services-conseils pour la portion ouest du Bas-Saint-Laurent ainsi que l'est de la région de Chaudière-Appalaches.

De par l'option « production ovine » qu'elles ont choisie dans le cadre de leur formation scolaire, ainsi que leur travail réalisé sur des entreprises ovines jusqu'à maintenant, nos trois nouvelles conseillères détiennent assurément les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de la clientèle OVIPRO. *Elles sauront certainement vous rejoindre dans vos objectifs de production par leur dynamisme et leur passion du mouton !*

Nous souhaitons la bienvenue à nos trois nouvelles conseillères et sommes très heureux de les accueillir dans l'équipe OVIPRO.



Andréane Letendre



Claudie Fortin-Miousse



Marie-Hélène Morneau

Pour obtenir les Services-conseils OVIPRO ou davantage d'information sur notre offre de services et les aides financières disponibles, contactez madame Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice, au 418 856-1200, poste 234 ou à marie-josee.cimon@cepoq.com, ou votre réseau Agriconseils au 1 866 680-1858.

PROMOTION

Amina Baba-Khelil, agr., M. Sc., chargée de projet, FPAMQ

Marion Dallaire, agente de communication, FPAMQ

Colloque *Comment faire plus\$*

Le 3 décembre dernier a eu lieu le colloque *Comment faire plus\$** à La Pocatière. Comme le thème l'indique, les conférences présentées étaient axées sur les différents champs d'activités influençant la rentabilité d'une entreprise. Plus de 120 personnes étaient au rendez-vous, dont la majorité des producteurs. La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) est fière du support apporté à l'événement qu'a été un franc succès.

Lors de la journée, les participants ont pu visiter les différents kiosques d'intérêt pour la production, un moment d'échanges entre les différents producteurs, étudiants et intervenants présents.

La formule adoptée consistait à inviter un professionnel intervenant dans le secteur ovin suivi du témoignage d'un producteur de sa propre expérience au niveau de son exploitation. Les différents témoignages s'accordaient aux thèmes abordés par les intervenants précédents et étaient teintés aux différentes person-

nalités des producteurs-conférenciers. Ces derniers ont, de façon générale, abordés les sujets de façon simple et authentique. Une tranche de leur vie de tous les jours, qu'ils ont acceptés de partager.

Cette formule, fort intéressante, fut très appréciée par les participants qui y voyaient de leur côté, une occasion pour accéder autant aux connaissances théoriques que pratiques.

Divers sujets ont été abordés au cours de cet événement et en voici quelques uns :

- ☞ Acheter ou produire les agnelles de remplacement?
- ☞ Sauver les agneaux : le point de vue du vétérinaire et du producteur
- ☞ Éradiquer la Tremblante : un objectif du gouvernement et de tous les producteurs
- ☞ Tout sur les fourrages

C'est évident, les conférences ont suscité un vif intérêt de la part des participants et l'événement fut un succès. Cette formule accessible et de qualité sera assurément être répétée dans les prochaines années. *C'est à suivre...*



Pour consulter les présentations :

www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/activites/comment_faire_plus.php

* **Organisé par** : Luc Martin DeRoy, Ferme RIDO, président du comité Francis Boucher, Ferme Alizé, Denis Boies, ITA Campus de La Pocatière Nicolas Marquis, La COOP Jacquelin Moffet, SEMRPQ Dany Morneau, Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la CDS.

*Pour COMMANDER LES BOUCLES de vos
agneaux et montons*

Télécharger le nouveau bon de commande

En raison de la hausse du taux de la TVQ à 9,5 % effectif depuis le 1^{er} janvier dernier, une nouvelle version du bon de commande est maintenant disponible au www.atq.qc.ca.

Vous n'avez pas accès à Internet ? Communiquez avec le service à la clientèle d'ATQ, un préposé vous fera parvenir le bon de commande par télécopieur.

2012 : Un agneau de la génération Z !
 Vous utilisez des identifiants avec la lettre de l'année ?
 La lettre Z (2012) est maintenant disponible.



Demandez la lettre de l'année lors de votre prochaine commande de boucles.

Pour LIRE LES PUCES des boucles d'oreille

Louer un lecteur et l'essayer

N'oubliez pas que le service de prêt de lecteurs de puces RFID est toujours offert chez ATQ. Que ce soit pour tester un modèle particulier ou vous initier à transférer des données électroniquement du bâton emprunté vers votre ordinateur, ce programme vous permet de profiter de l'usage de l'outil pour une période d'un mois. Contactez un agent à l'automatisation pour en apprendre davantage sur la location d'un lecteur de puces RFID.

Rappelons que les lecteurs emmagasinent des centaines de numéros de boucles et permettent de les transférer ensuite au logiciel **FormCLIC** (ATQ) ou autres logiciels de régie.



Financer un lecteur à l'aide d'une subvention

Les trois modèles de lecteurs (Allflex, Syscan et Gallagher) distribués par ATQ sont offerts à prix régulier tout au long de l'année 2012. Toutefois, le **coût de votre lecteur sera plus avantageux en le commandant en groupe** avec d'autres producteurs de votre région. Surveillez la prochaine offre de prise de commandes en communiquant avec de votre syndicat régional, qui se fera un plaisir de vous renseigner sur le coût des cinq différents outils de traçabilité éligibles ainsi que sur la procédure à suivre pour bénéficier de l'escompte applicable sur le volume d'achat de lecteurs.

Prenez note que depuis l'automne dernier, ATQ offre à distance le service de formation sur l'utilisation des trois modèles de lecteur et/ou sur le logiciel **FormCLIC**. Certaines conditions s'appliquent pour offrir de la formation à la ferme. ■

*Prochaine date de commande auprès des
syndicats régionaux : MARS 2012*



*Pour commander vos boucles,
louer un lecteur ou recevoir la
nouvelle version du bon de
commande*

**1 866 270-4319 du lundi au
vendredi de 7 h 30 à 16 h 30**



bergerie FLEURIAULT

productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
 - Désaisonné
 - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
 - Bonne capacité et conformation
 - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
 - Productifs
 - désaisonnés
 - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
 - rustiques
 - désaisonnées
 - prolifiques

Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !

www.bergeriefleuriault.com

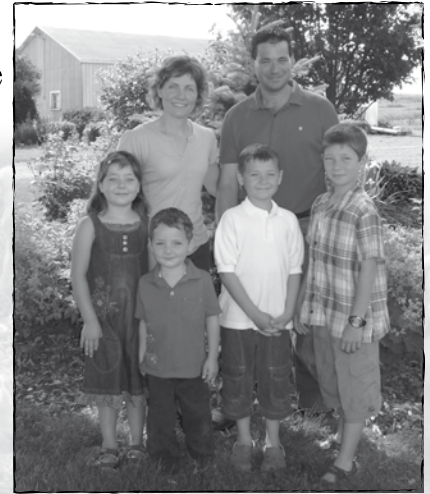
Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski
418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



Au plaisir de vous rencontrer

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

NOUVEAU

LambGro

Lait de Remplacement Acidifié

Lait de remplacement maintenant offert en version
légèrement acidifiée avec un mélange d'acides organiques

Caractéristiques:

- Mélanges d'acides
 - pour un pH PLUS STABLE dans la caillette
 - pour ↓ le pH dans l'estomac & l'intestin grêle = contrôle des pathogènes

Résultats:

- Améliore la digestion et la nutrition
- Stimule la santé et la croissance de votre troupeau

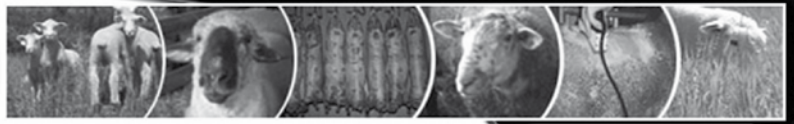


800-265-7863 • orders@grober.com

www.grobernutrition.com



OVIPRO



Services - conseils

Ils sont là pour répondre à vos besoins d'entreprise...

- ☛ Dans le cadre du Programme stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles;
- ☛ Dans le cadre du projet d'analyse technico-économique des exploitations ovines au Québec;
- ☛ Pour la mise à jour de votre :
 - calendrier de production;
 - programme alimentaire;
 - suivi des performances;
- ☛ Pour des recommandations :
 - en aménagement et ventilation;
 - en reproduction
 - et bien d'autres...

AIDE FINANCIÈRE DES RÉSEAUX AGRICONSEILS



Pour obtenir des informations ou des services-conseils :

Marie-Josée Cimon, agr. Coordinatrice des Services-conseils OVIPRO
418 856-1200, poste 234
marie-josée.cimon@cepoq.com



→ Montérégie (Est-Ouest)
→ Abitibi-Témiscamingue

Yannick Bélanger, agr.
yannick.belanger@cepoq.com



→ Chaudière-Appalaches
→ Centre-du-Québec/Capitale Nationale

Manon Lepage, agr.
manon.lepage@cepoq.com



→ Estrie
→ Centre-du-Québec

Joannie Jacques, agr., M.Sc.
joannie.jacques@cepoq.com



→ Bas-Saint-Laurent (Est)
→ Gaspésie – Les-Îles

Andréane Letendre, technicienne
andreane.letendre@cepoq.com



→ Saguenay/Lac-St-Jean
→ Côte-Nord

Nicolas Dupont, technicien
nicolas.dupont@cepoq.com



→ Bas-Saint-Laurent (Centre)

Claudie Fortin-Miousse, technicienne
claudie.fortin-miousse@cepoq.com



→ Montréal/Laval/Lanaudière
→ Mauricie → Outaouais/Laurentides

Nikolay Stoyanov, agr.
nikolay.stoyanov@cepoq.com



→ Bas-Saint-Laurent (Ouest)
→ Chaudière-Appalaches (Est)

Marie-Hélène Morneau, technicienne
marie-helene.morneau@cepoq.com



PROJET

Amina Baba-Khelil, agr., M. Sc., chargée de projet, FPAMQ

En collaboration avec : **Mireille Thériault**, adjointe de recherche, AAC ; **François Castonguay**, chercheur, AAC ; **Geneviève Pouliot**, chargée de projet, Département des sciences animales, Université Laval ; **Éric Pouliot**, étudiant au doctorat, Département des sciences animales, Université Laval

Étude de pesée des produits tripiers chez l'agneau

Au printemps 2011, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) a initié un projet sur la pesée des produits tripiers chez l'agneau. Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'équipe de recherche de l'Université Laval et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) grâce au support financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Depuis 2007, l'agneau lourd au Québec est mis en marché selon une convention de mise en marché qui spécifie les modalités de ventes entre les acheteurs et les producteurs. Ainsi, le prix de l'agneau lourd correspond au poids de sa carcasse chaude multiplié par l'indice de classification et le prix au kilogramme. La carcasse de ce type d'agneau est définie, par cette convention, comme étant un agneau abattu dont la peau, la tête et toutes les parties viscérales ont été retirées. Toutefois, il existe des spécificités, telles que l'abattage *halal*, où l'acheteur, en fonction de la demande de plus en plus importante des consommateurs, désire garder certaines parties sur les carcasses.

À l'heure actuelle, les méthodes utilisées pour établir le prix avec la tête et les viscères sur la base des modalités de prix de la convention varient

...l'objectif principal de ce projet était de définir le poids de la tête et des organes pour une carcasse d'agneau lourd du Québec pour les trois strates de poids commercialisées.

d'un acheteur à l'autre. Les données utilisées pour le poids de la tête et des viscères proviennent d'observations commerciales recueillies au niveau de chacun des abattoirs. En effet, aucune étude au Québec n'a été réalisée pour répondre à la question de l'estimation du poids de la tête et des organes d'un agneau lourd. Ainsi, l'objectif principal de ce projet était de définir le poids de la tête et des organes pour une carcasse d'agneau lourd du Québec pour les trois strates de poids commercialisées. Les **objectifs spécifiques** sont décrits comme suit :

- ▶ Réaliser des pesées pour chacune des parties suivantes :

cœur, foie, poumons, reins, testicules, estomac (rumen ou panse, le réseau ou bonnet, le feuillet et la caillette) et tête;

- ▶ Déterminer la proportion du poids de la tête et des produits tripiers par rapport au poids total de la carcasse chaude;
- ▶ Déterminer les relations mathématiques qui existent entre le poids de la tête et des organes commercialisables (cœur, foie, poumons, reins, estomac et testicules) et le poids de la carcasse chaude.

Méthodologie

Afin de répondre à ces objectifs, les deux abattoirs *Les Viandes Jacques Forget* de Terrebonne et *l'Abattoir de Luceville* ont été sollicités pour participer à la réalisation de ce projet. Il faut rappeler que près des deux tiers des agneaux lourds abattus au Québec transitent par ces deux abattoirs.



L'équipe de recherche s'est présentée aux abattoirs pour réaliser les mesures selon un protocole préétabli en collaboration avec les gérants des deux abattoirs. Les parties viscérales de 526 agneaux lourds mâles et femelles des trois catégories de poids (1 : 16,4 à 20 kg; 2 : 20,1 à 24 kg et 3 : 24,1 kg et plus) ont été recueillies et pesées.

Des analyses statistiques ont été par la suite réalisées afin de déterminer l'effet du poids de la carcasse chaude sur le poids des organes (cœur, foie, poumons, fressure, reins, estomac et tête) ainsi que sur le pourcentage de leur poids par rapport au poids de la carcasse chaude.

Résultats de l'étude

L'étude montre que le poids de l'estomac est constant et s'établit autour de 800 g, et ce, quel que soit le poids de la carcasse chaude entre 16,4 et 29,5 kg (cf. **Tableau 1**). Les poids des autres organes augmentent quant à eux, en fonction de celui de la carcasse chaude.

En rapportant le poids des organes en proportion du poids de la carcasse chaude (cf. **Tableau 1**), l'analyse statistique révèle que le foie, les testicules et les poumons croissent sensiblement à la même vitesse que l'ensemble de la carcasse. Les proportions de ces organes sont en effet comparables pour les trois différentes catégories de poids. Les proportions des organes tels que le cœur, la fressure, les reins et la tête varient d'une catégorie à l'autre, indiquant ainsi une vitesse de croissance différente de la carcasse.

Compte tenu de l'existence d'une relation linéaire entre le poids des organes et celui de la carcasse, des

Tableau 1. Poids (g) et proportion (% du poids de la carcasse) des organes selon la catégorie de poids de la carcasse chaude entre 16,4 et 29,5 kg chez les agneaux lourds

	Catégorie de poids (kg)		
	16,4 - 20,0	20,1 - 24,0	24,1 - 29,5
Carcasse chaude, kg	18,8	22,3	25,6
Organes, g (%)			
Cœur	185 (1,0)	205 (0,9)	223 (0,9)
Foie	692 (3,7)	823 (3,8)	961 (3,7)
Poumons	594 (3,2)	661 (3,0)	754 (3,0)
Fressure ¹	1 489 (7,9)	1 702 (7,6)	1 887 (7,4)
Reins	119 (0,6)	128 (0,6)	135 (0,5)
Estomac	763 (4,1)	813 (3,7)	791 (3,1)
Tête	1 289 (6,9)	1 392 (6,3)	1 494 (6,0)
Testicules	295 (1,6)	349 (1,6)	404 (1,6)

¹ Fressure : cœur, foie, poumons et thymus gardés et pesés ensemble, commercialement appelée *Pluck*

équations de prédiction du poids des organes à l'aide du poids de la carcasse chaude ont été déterminées dans le cadre de cette étude. Il faut signaler que le poids de la carcasse n'est pas le seul facteur explicatif de la variation du poids des organes. Son influence compte pour moins de la moitié de la variation du poids des organes. Parmi les autres facteurs, on peut citer le sexe, l'alimentation et la race, mais ces derniers facteurs n'ont pas fait l'objet de la présente étude.

Rappelons que la méthode de l'équation est celle qui permet d'obtenir l'estimation la plus précise du poids des produits tripiers. Elle demeure toutefois complexe à utiliser. Ainsi, la présente étude s'est penchée sur le choix d'une méthode alternative, plus simple, d'estimation du poids des organes. La méthode de l'équation a été utilisée comme référence afin de comparer les autres méthodes et proposer celle dont le degré de précision est satisfaisant.

Les différentes **méthodes** étudiées ont été les suivantes :

- **Poids moyen de l'organe :** Utilisation d'une seule valeur moyenne peu importe le poids de la carcasse;
- **Poids moyen de l'organe par catégorie de poids :** Utilisation d'un poids d'organe moyen pour chaque catégorie de poids de la carcasse chaude;
- **Pourcentage moyen du poids carcasse :** Utilisation d'un pourcentage unique appliqué au poids de chaque carcasse.

Les différentes méthodes ont été appliquées pour chacun des organes et les réponses théoriques ont été représentées graphiquement. Les facteurs utilisés pour le choix de la méthode ont été d'une part, la simplicité d'utilisation de la méthode (faible manipulation des données) et d'autre part, la précision du résultat obtenu, en tenant compte de la variabilité de la mesure et de la précision obtenue avec l'équation.

Tableau 2. Méthodes d'estimation sélectionnées et valeurs obtenues pour les poids des différents organes

	Méthodes proposées				
	Poids moyen (g)	Poids moyen par catégorie de poids (g)			Pourcentage moyen (%)
		16,4 - 20,0 kg	20,1 - 24,0 kg	24,1 - 29,5 kg	
Estomac	800	-	-	-	-
Reins	130	-	-	-	-
Cœur	210	185	205	225	-
Tête	1 400	1 290	1 390	1 495	-
Testicules	-	295	349	404	1,6
Foie	-	692	823	961	3,7
Poumons	-	594	661	754	3,0
Fressure	-	1 489	1 702	1 887	7,6

Les valeurs obtenues avec les différentes méthodes proposées pour estimer le poids des différents organes sont résumées dans le **Tableau 2**.


Selon les méthodes de prédiction les plus appropriées, les organes peuvent être groupés comme suit :

- **Estomac et reins :** pour ces deux organes, l'utilisation d'un poids unique moyen donne une estimation précise et constitue la méthode la plus simple. Les poids de l'estomac et des reins pourraient donc être estimés à environ 800 g et 130 g respectivement pour un agneau dont

la carcasse pèse entre 16,4 et 29,5 kg.

- **Cœur et tête :** l'utilisation d'un poids moyen par catégorie de poids donnerait l'estimation la plus précise. Toutefois, l'utilisation d'une valeur unique moyenne de 210 g pour le cœur et 1 400 g pour la tête constituerait une alternative simple et adéquate.
- **Testicules, foie, poumons et fressure :** l'analyse a fait ressortir la méthode du pourcentage moyen pour estimer le poids de ces organes. Cependant, il serait également propice d'utiliser la méthode du poids moyen par catégorie.

Conclusion

En définitive, le présent *projet a permis d'obtenir des données sur les poids des produits tripiers chez l'agneau reposant sur une méthode scientifique éprouvée, tout en établissant des relations avec la carcasse chaude*. Des méthodes de prédiction du poids des organes ont également été proposées en fonction de leur degré de précision et leur simplicité d'utilisation. Les résultats ainsi obtenus pourront être mis à profit dans le cadre de la mise en marché de l'agneau lourd par l'ensemble des intervenants de l'industrie. 

Remerciements aux partenaires

Ce projet a été réalisé grâce à l'aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Volet C du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés.

Nous adressons nos remerciements à MM. André, Pierre et Jacques Forget de l'abattoir Les Viandes Jacques Forget de Terrebonne ainsi qu'à MM. Carol Bernier et Francis Ouellet de l'Abattoir de Luceville d'avoir accepté de participer à ce projet et de nous avoir facilité le travail au niveau de leurs installations. Nos remerciements vont également au personnel des deux abattoirs pour l'aide qu'il nous a fournie lors des opérations de pesée.

Le tarissement, une préparation à la prochaine lactation!

Le tarissement n'est pas à prendre à la légère, car c'est le moment idéal pour préparer la brebis à sa prochaine lactation. Il est essentiel au repos et à la reconstitution de la mamelle. Comme la fin de la traite correspond généralement au début de la gestation, le tarissement permet à la brebis une meilleure assimilation des aliments ingérés afin de veiller au bon développement des agneaux. Surtout, il permet d'assainir le pis lorsqu'une brebis a eu un problème de mammite ou de cellules somatiques au cours de la lactation.



Il existe plusieurs façons de tarir :

Le tarissement drastique

Conseillé lorsque l'on veut tarir les brebis plus tôt, soit en pleine saison de lactation, ou pour les sujets à très haute production. En bergerie, on peut couper l'apport d'azote dans la ration un mois d'avance, puis couper le grain et l'ensilage pour les nourrir seulement au foin environ deux semaines avant le tarissement. Finalement, on alimentera les femelles uniquement avec du foin très pauvre ou une paille de bonne qualité pour une durée variant entre 3 jours et une semaine, dépendamment du niveau de production. Il est possible également de restreindre l'accès à l'eau durant 24 heures. Au pâturage, on les fait paître sur une parcelle très pauvre ou sèche. On doit attendre au moins une semaine avant de les remettre à l'herbe.

Le tarissement sur 3 semaines

Cette méthode est la plus conseillée et la plus utilisée lorsque l'on veut tarir en fin de lactation, soit après environ 180 à 210 jours de production. Il s'agit d'espacer graduellement les traites sur une durée de trois semaines. Cela permet à la brebis de s'adapter et de réduire sa production laitière sur

une certaine période de temps. Cette façon de faire est plus douce pour le pis.

Traire : ➤ 1x aux 2 jours, 3 fois
➤ 1x aux 3 jours, 2 fois
➤ 1x aux 4 jours, 1 fois
➤ 1x aux 5 jours, 1 fois

Le changement d'heure

Cette technique consiste à faire casser la routine de traite des brebis en créant graduellement une diminution de la production laitière. On passe à la traite une fois par jour en alternant le midi, ensuite l'après-midi, le matin, en début de soirée, etc. Cette variation fait perdre la régularité des brebis et cela facilite le tarissement. On peut facilement combiner cette méthode au tarissement sur trois semaines.

Peu importe la technique utilisée pour tarir les brebis, il est fortement conseillé de bien inspecter les pis afin de s'assurer que le tarissement se déroule bien et qu'il n'y a pas présence de mammites. Comme la fin de la lactation est un moment idéal pour assainir le pis, un traitement antibiotique après la dernière traite est parfois nécessaire. Le mieux serait de consulter


votre vétérinaire afin d'avoir un avis professionnel.

Le lait

Lorsqu'il reste plus longtemps dans la mamelle, soit dès que l'on passe à la traite une fois par jour, le lait a tendance à suivre cette règle :

- augmentation du taux protéique
- augmentation du taux de gras
- diminution des cellules somatiques
- augmentation de l'acidité

Ces changements peuvent avoir une incidence sur la transformation fromagère, il est important d'en aviser votre transformateur s'il y a lieu.

Finalement, dans les jours qui suivent le tarissement, il est très important de garder l'œil ouvert, car les brebis seront plus sujettes aux mammites. On devra avoir une attention particulière à l'hygiène de la bergerie et des mamelles durant cette période. De plus, le tarissement est un bon moment dans l'année pour faire vérifier et inspecter tout le système de traite. Cela permet d'éviter bien des soucis et de réduire les problèmes de mammites pour la prochaine année. 

La Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec à l'ère technologique !

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que la SEMRPQ à maintenant un tout nouveau site Internet hébergé au www.semrpq.com. En effet, les plus branchés d'entre vous l'ont appris par le courrier électronique via le CEPOQ, via votre conseiller OVIPRO, via Facebook, et même via les courriels d'abonnements d'Agri-Réseau. Pour les plus endurcis d'entre vous, vous avez même eu l'occasion d'en entendre parler dans la Page à Pierre de la Terre de Chez-Nous. Nous avons mis le paquet pour vous faire connaître le nouveau site !

En effet, le site à été lancé de façon non officielle le 30 octobre 2011 et en 7 jours, nous avons reçu 144 visites d'un taux de 76 % de nouvelles personnes, le 24 % restant étant des personnes qui y retournent à plusieurs reprises. Bref, 110 visiteurs différents en 7 jours ! Une petite annonce à été mise en ligne le 3 novembre et avait reçu 51 visites le lendemain. Ce n'est qu'un début bien sûr et vous faites partie du succès de ce site Internet.

Parlez-en à vos amis. Faites vos annonces d'animaux à vendre. Les outils Internet sont les outils pour faire du commerce aujourd'hui. Ce site est à notre image et les producteurs ovins sont avant-gardistes et branchés !

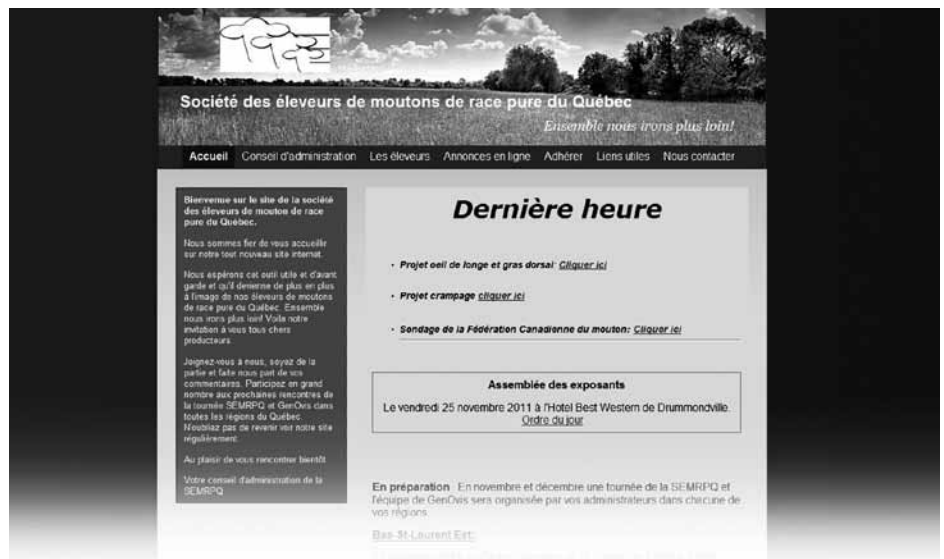
L'évolution

Les plus anciens se souviendront qu'en 1998 la SEMRPQ avait fait un livret des éleveurs. Le fameux *Carnet vert*. Bien conçu, avec des cartes géographiques pour trouver les éleveurs et des photographies couleurs. Wow! C'était le bon temps. Nous avons tenté de renouveler l'expérience en 2003, mais ce livret n'est pas passé à l'histoire pour des raisons budgétaire et nous envisagons d'autres avenues.

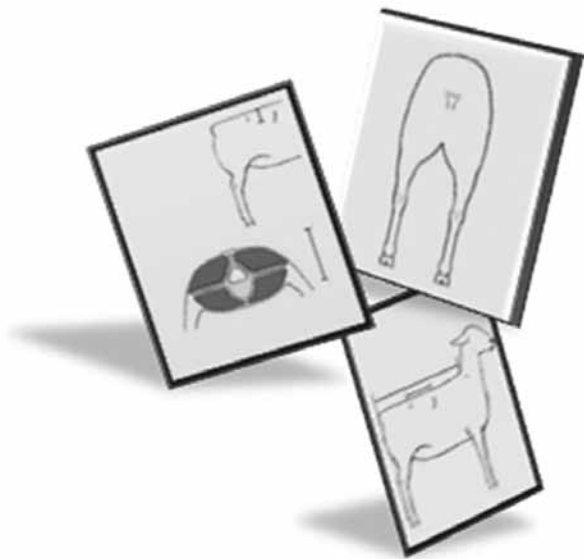
Ok, mais on fait quoi maintenant?

Le *Carnet vert* deviendra bientôt le *Livret des éleveurs* sur le site Internet de la SEMRPQ. Il y contiendra un répertoire pour les éleveurs, qui pourront même y placer un lien conduisant sur leur site Internet. **Pas branché sur Internet ? Pas de panique !** Nous avons pensé à vous. Il y aura possibilité de mettre la publicité de votre entreprise en format électronique. Ce service sera offert uniquement aux membres en règles de la SEMRPQ. Vous avez jusqu'au 15 mars pour soumettre votre lien ou votre annonce.

Bonne visite virtuel !



Le projet pilote du service de classification des ovins : Une première étape franchie et du nouveau pour la suite!



Débuté à l'automne 2010, le projet pilote du programme de classification des ovins est maintenant terminé. Il est donc venu le temps d'en dresser un bilan et de vous parler un peu de la suite!



Un grand pas de franchi


Constat 1: ce projet pilote a avant tout permis d'implanter de solides bases pour la mise en place de critères d'évaluation neutres et standardisés et ainsi conduire à un service d'évaluation. **Constat 2 :** il a également permis d'épauler les éleveurs dans le développement de leurs connaissances sur la conformation et les critères de race, de même que leur importance pour la productivité de leur troupeau et le développement de l'élevage de race pure. Voici donc les grandes étapes qui ont été réalisées au cours de la dernière année :

- Détermination des mesures objectives de critères de conformation liés à la productivité optimale des ovins;
- Développement des grilles d'évaluation de la conformation;
- Développement d'un outil de compilation de classifications pour le travail à la ferme;
- Développement du guide de procédures du programme de classification des ovins;
- Développement des bases du service d'évaluation/classification à domicile des ovins;
- Formation d'un évaluateur pour la conformation des ovins;
- Implantation du projet pilote du service de classification à domicile des ovins.

Au total, 474 animaux ont été classifiés lors de cette première année de service. Huit races ont fait l'objet de la classification, soit les races Arcott Rideau, Suffolk, Hampshire, Dorset, Romanov, Polypay, Arcott Canadien et Border Leicester, respectivement en ordre décroissant du nombre de sujets classifiés.

Rappelons que ce projet, mené par la SEMRPQ et le CEPOQ, a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du Volet C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants » du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés.

La suite...

Le projet pilote est terminé, mais le service de classification ne prend pas fin pour autant! Nous travaillons présentement pour prolonger la phase de projet pilote et la gratuité du service. En effet, différentes modifications doivent être apportées à la formule qui sera définitivement une formule améliorée et mieux adaptée aux besoins de l'industriel! D'abord, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le service sera offert par deux nouveaux classificateurs : il s'agira de M. Israël Michaud et de M. Raymond Deshaies, tous deux techniciens au Centre de développement du porc du Québec (CDPQ). Ils ont passé avec succès le processus de sélection et d'entrevue terrain et sont actuellement déjà en formation. Ceci fait suite au départ de M. Robert Girard, classificateur lors du projet pilote précédent, que nous tenons d'ailleurs à remercier pour son implication dans ce projet d'envergure. Aussi, à la suite des nombreuses observations terrain, certains critères de la grille d'évaluation seront soit changés, enlevés ou ajoutés. Enfin, nous avons comme objectif que toutes les demandes de classification soient rencontrées et que tous ceux qui désirent bénéficier du service soient visités dans les délais prescrits par le programme. La gestion des demandes sera donc modifiée et tous les détails vous seront fournis en temps et lieu. 



*Nous vous tiendrons au courant
des développements à venir!*

Premier Choix
AGRICOLE
Boutique agricole et équestre

5120, RUE MARTINEAU, ST-HYACINTHE, QC J2R 1T9
SORTIE 133 DE L'AUTOROUTE 20,
SITUÉ AUX « ENCANS DE LA FERME »
TÉL. : 450-796-4242 SANS FRAIS 1-888-796-4242

GROBER
NUTRITION

Lister
SHEARING

TRU-TEST
WORLD LEADERS IN WEIGHING

AESCULAP
Quality in all we do.

Allflex

Heiniger

**HEURES D'OUVERTURE LUNDI 8H30 À 19H00
MARDI AU VENDREDI 8H30 À 17H00 SAMEDI 10H00 À 16H00**

LA SANTÉ ANIMALE COMMENCE À LA FERME

Les éclosions de maladies animales peuvent être dévastatrices.

À quel point votre exploitation agricole est-elle préparée?

Réduisez le risque de propagation de maladies animales telles que la fièvre aphteuse en adoptant des mesures de biosécurité efficaces dans votre exploitation agricole.

- Dressez un plan de biosécurité et passez-le en revue régulièrement.
- Observez les signes de maladie chez vos animaux.
- Consultez votre vétérinaire si vous pensez que l'un de vos animaux est malade.

Discutez avec votre vétérinaire des mesures de biosécurité et de la façon dont vous pouvez les appliquer dans votre exploitation agricole. Il s'agit du meilleur investissement que vous puissiez faire pour protéger la santé de vos animaux et assurer la viabilité de votre entreprise.

Pour de plus amples renseignements :
composez le **1-800-442-2342**
visitez le www.inspection.gc.ca/biosecurite
suivez-nous sur Twitter : @ACIA_Animaux



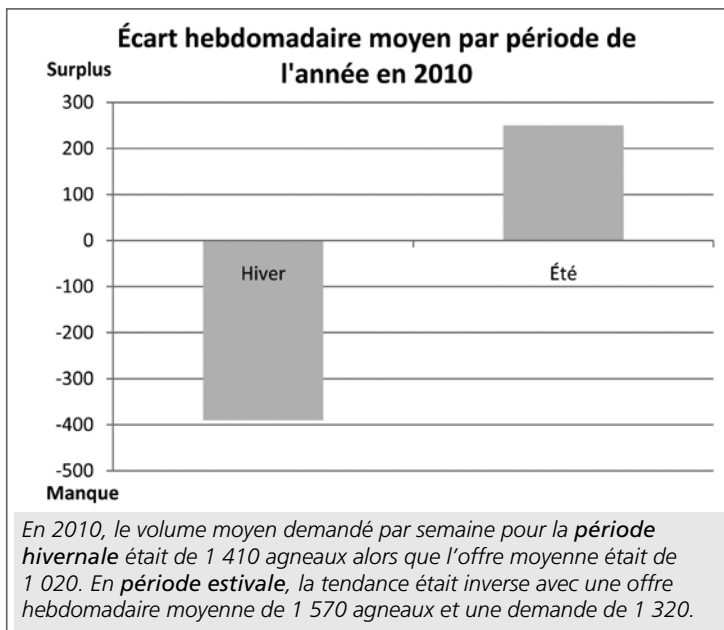


La prime pour livraison hivernale : Qu'est-ce que c'est?

Historiquement, le volume d'agneaux lourds connaît un creux durant la période hivernale et, pendant cette période, la demande du marché atteint habituellement un sommet. Comment garantir une stabilité d'approvisionnement sur le marché? Les producteurs ovins ont entrepris une réflexion afin de trouver la meilleure stratégie de développement du secteur pour combler les écarts de volume saisonniers. L'objectif est de répondre à la demande des acheteurs en agneaux lourds du Québec tout au long de l'année et de diminuer les risques de surplus afin de permettre le développement durable de la filière.

Résultats attendus

Pour l'année 2010, l'écart entre la demande du marché et l'offre des producteurs était supérieur à 350 agneaux lourds. Avec l'application de la prime hivernale, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) souhaite arriver à une diminution significative de cet écart.



Grâce à la vente centralisée à l'Agence de vente des agneaux lourds, il a été possible d'instaurer un mécanisme de prime pour les livraisons hivernales d'agneaux lourds autofinancé par les producteurs. Ce projet de prime incitative a été instauré par la FPAMQ en 2011.

Financement du fonds


Pour redistribuer une prime, il est impératif de disposer des fonds nécessaires. Pour y parvenir, une contribution de 0,25 \$/kg carcasse a été retenue du 5 juin au 3 décembre 2011 sur tous les agneaux lourds mis en marché à l'Agence de vente. Une somme de près de 185 000 \$ a ainsi été cumulée afin d'être redistribuée durant la période hivernale.

Prime

La prime consiste en un montant de 0,25 \$/kg carcasse, versée pour tous les agneaux lourds mis en marché par le biais de l'Agence de vente au cours de la période hivernale. Pour un poids carcasse moyen de 22 kg, la prime représente un montant de 5,50 \$ par agneau (tableau 1). Celle-ci sera versée aux producteurs qui livrent des agneaux lourds durant la période hivernale; soit du 4 décembre 2011 au 2 juin 2012. Si un solde résiduel de la prime est disponible, un supplément sera versé au prorata des agneaux livrés durant ladite période. Une évaluation de la possibilité de redistribution sera faite après trois mois.

Tableau 1. Exemple de prime de livraison hivernale

	du 5 juin au 3 décembre 2011	Du 4 décembre 2011 au 2 juin 2012
Poids	Montant retenu (0,25) \$/kg carc.	Prime versée 0,25 \$/kg carc.
22 kg carcasse	(5,50 \$)	5,50 \$

Les résultats seront évalués à la mi-année 2012 afin de prendre une décision sur la continuité ou du non de ce projet. 

La mise en place de parts de production dans le secteur de l'agneau lourd : c'est parti !

Lors de l'Assemblée générale annuelle de novembre dernier, les délégués se sont positionnés favorablement à plus de 83 % pour la mise en place de parts de production dans le secteur de l'agneau lourd. Présentée lors de l'assemblée générale annuelle de 2010, pour fins de consultation, cette initiative visait à garantir aux entreprises en place, un accès au marché. Une tournée d'information a été réalisée au cours de l'automne 2011 auprès de différents syndicats ovins régionaux. Compte tenu du développement du secteur, tant au niveau de la production qu'au niveau des marchés, le projet de mise en place des parts de production vient stabiliser les revenus dans la mesure où la production deviendrait supérieure à la demande, ou qu'il y aurait tout simplement fléchissement de cette dernière. Par ailleurs, les parts de production sont attribuées aux producteurs qui ont vu naître et ont élevé des agneaux sur leur entreprise au cours des trois dernières années.

Des modifications au texte initial

Lors de l'assemblée, des amendements ont été adoptés par les délégués. Parmi ceux-ci figure un article «... excluant toute entreprise ayant un lien ou un contrat le liant à un intégrateur lors de l'attribution des parts de production ».

Par ailleurs, afin d'accommoder toutes les entreprises ovines, une modification a été apportée à la section traitant de l'attribution initiale des volumes. Ainsi, il a été adopté que : « *L'historique de production est défini à partir du bilan de production de tous les types d'agneaux du programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et des agneaux lourds livrés en engagement annuel et en ventes régulières au cours des trois années qui précèdent la mise en place des parts de production (2009-2010-2011).* » Ainsi, une entreprise ayant produit exclusivement de l'agneau de lait au cours

des dernières années pourra obtenir une part de production probatoire dans l'agneau lourd. Le nombre de kilogrammes annuels paraissant au bilan du producteur au programme ASRA sera converti en agneaux lourds vivants afin de définir un potentiel « *théorique probatoire* » d'agneaux lourds. Les agneaux réellement vendus en agneaux lourds au cours de la dernière année sont automatiquement reconnus en parts de production sans période de probation. L'entreprise dispose d'une année pour produire les agneaux lourds octroyés en parts de production probatoires. Les parts de production probatoires sont officialisées lorsque les agneaux lourds sont produits. Dans le cas contraire, les parts de production probatoires sont annulées.

Finalement, lors de l'émission de parts de production subséquentes, 50 % des volumes émis seront ac-

cordés en priorité à la relève et aux entreprises de moins de cinq ans en production.

Période de développement

Quelques inquiétudes ont été soulevées par des délégués en raison de la mise en place d'un tel système et de la difficulté pour certains producteurs de produire des agneaux lourds. Les prévisions concernant le potentiel de développement du secteur ovin sont très élevées à court et moyen terme. Il est donc opportun d'implanter maintenant le système de part de production, puisque tous les agneaux lourds ont accès au marché. Il faut noter qu'il s'agit d'un bon moyen pour structurer la production à long terme. Finalement, cela n'exclut en rien le devoir de la Fédération et de ses partenaires de maintenir cet enthousiasme pour le produit et d'assurer le développement continu de la demande.



Prochaines étapes

Au cours des prochains mois, les adaptations nécessaires seront apportées au projet de texte afin de s'assurer de sa conformité en vue du dépôt à la Régie des marchés agricoles du Québec aux fins d'homologation. D'ici là, le potentiel de parts de production de chaque producteur

se définit en utilisant le bilan des ventes d'agneaux des dernières années. Il est à noter que les délégués ont convenu d'utiliser les bilans de vente du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) comme source de vente reconnue. Des vérifications seront éga-

lement effectuées afin de s'assurer que les agneaux produits sont nés sur l'entreprise et pour le propre compte du producteur. L'ensemble du processus devrait s'échelonner de janvier à mai 2012. ■

Modifications à la Convention de mise en marché des agneaux lourds

Plusieurs articles de la Convention de mise en marché des agneaux lourds ont été dénoncés en septembre dernier. Le 23 novembre, les parties en sont venues à une entente de principe qui a été approuvée par les membres du Conseil d'administration de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec le lendemain. Parmi les principales modifications, notons, un allègement apporté à l'article 3.03 traitant des agneaux hors norme. « Dans le cas où plus de 50 % des agneaux d'un lot d'un même producteur comportant plus de 5 agneaux, sont trop gras ou trop légers, le prix payé par l'acheteur pour ces agneaux correspond à 85 % du prix pour la période en maintenant son indice de classification. »

Par ailleurs, des modifications ont été apportées à l'attribution des contrats annuels afin de remplacer les priorités d'approvisionnement par une garantie d'approvisionnement à long terme en fonction des volumes d'achat totaux de 2011.

Finalement, un ajustement a été apporté au prix de vente des agneaux à compter du mois de décembre 2011 jusqu'au 31 mars 2012. Dès janvier une prime de 0,25 \$/kg sera payée par les acheteurs pour les agneaux livrés en contrat annuel. Pour prendre connaissance du tableau des prix en vigueur jusqu'au 31 mars 2012, veuillez consulter le www.agneauduquebec.com/FPAMQ ou contacter le personnel de l'Agence de vente. ■

Agence de vente des agneaux lourds

CALENDRIER de janvier à avril 2012

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. *

JANVIER 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
1	1	1	1	2	3	4	5	6	7
1	1	2	8	9	10	11	12	13	14
2	1	3	15	16	17	18	19	20	21
2	2	4	22	23	24	25	26	27	28
3	2	5	29	30	31				

FÉVRIER 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
3	2	5				1	2	3	4
3	2	6	5	6	7	8	9	10	11
4	3	7	12	13	14	15	16	17	18
4	3	8	19	20	21	22	23	24	25
5	3	9	26	27	28	29			

MARS 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
5	3	9					1	2	3
5	4	10	4	5	6	7	8	9	10
6	4	11	11	12	13	14	15	16	17
6	4	12	18	19	20	21	22	23	24
7	5	13	25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
7	5	14	1	2	3	4	5	6	7
8	5	15	8	9	10	11	12	13	14
8	6	16	15	16	17	18	19	20	21
9	6	17	22	23	24	25	26	27	28
9	6	18	29	30					

LÉGENDE : SEM : numéro de la semaine
P2 : période de deux semaines
P3 : période de trois semaines

* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.

L'heure de vérité est arrivée pour **l'indice de sélection terminal !**

Au printemps 2010, un projet intitulé « Validation des indices génétiques utilisés pour la sélection des ovins sur les caractères liés à la croissance et à la qualité de la carcasse » a débuté. L'objectif principal de ce projet est de démontrer aux producteurs commerciaux que l'utilisation de béliers de génétique supérieure permet d'améliorer les performances de croissance et la qualité des carcasses de leurs agneaux.

Mise en situation

Nous savons que la sélection de sujets de races paternelles sur la vitesse de croissance (ISC) est loin d'être optimale. En effet, dans son rapport d'étude sur le schéma ovin québécois en 2002, le Dr Jacques Chesnais, généticien au Centre canadien pour l'amélioration du porc (CCAP) à ce moment, affirme que « *la corrélation génétique entre la croissance et le degré de musculature est légèrement négative, de telle sorte que, si toute la sélection est faite sur la croissance, on obtient progressivement des sujets avec une qualité carcasse inférieure* ».

Pour cibler des sujets reproducteurs ayant le potentiel de produire des carcasses d'excellente qualité, nous devons nous servir d'un outil nous permettant de déterminer la quantité de muscles et de gras présents chez un sujet sans avoir à l'abattre : nous utilisons alors les mesures aux ultrasons. Les animaux de génétique supérieure peuvent ainsi être choisis pour engendrer des agneaux dont la croissance en viande maigre sera améliorée. Plusieurs études dans le monde (France, Australie, Nouvelle-Zélande et Grande-Bretagne) démontrent que les mesures aux ultrasons prises sur un agneau vivant permettent de prédire la qualité de la carcasse avec précision. Au Québec, pour faciliter le choix de futurs reproducteurs, les données obtenues lors des mesures aux ultrasons ont été intégrées à un indice de sélection génétique : **l'indice de sélection terminal**.

Indice de sélection terminal

L'indice de sélection terminal (IST) a été développé entre les années 1997 et 1999 par les généticiens Jim Wilton et Jane Tosh, du *Centre for Genetic Improvement of Livestock* (CGIL) de l'Université de Guelph. Le principal objectif de cet indice est d'identifier les sujets dont la progéniture aura le potentiel d'avoir une croissance rapide, plus de muscles et moins de gras et donc d'augmenter le contenu en viande maigre de leur carcasse. Comme d'autres indices terminaux utilisés dans le monde, l'indice terminal de CGIL (notre IST) doit faire l'objet d'une validation terrain. En effet, les valeurs relatives attribuées aux différents paramètres dans l'équation de l'indice n'ont jamais fait l'objet d'une validation avec les vraies valeurs économiques propres au marché du Québec, d'où l'intérêt de créer un projet de recherche pour valider ces valeurs.

Objectifs

Les objectifs spécifiques pour ce projet sont :

1. Mesurer les performances de croissance et de qualité de carcasse des agneaux issus de béliers ayant des indices terminaux (IST) différents pour les valider ensuite avec les performances théoriques calculées par le programme d'amélioration génétique GenOvis;
2. Évaluer l'impact des variations de l'indice de sélection terminal (IST) sur les caractères de qualité de carcasse et de croissance.
3. Établir, pour les producteurs ovins commerciaux, les avantages techniques et économiques découlant de l'utilisation de béliers de génétique supérieure.



Méthodologie

Pour réaliser ce projet, nous devons utiliser des béliers de la même race, évalués pour l'œil de longe et le gras dorsal, ayant idéalement un nombre de données historiques maximum et des liens de parenté minimaux entre eux. Pour ce faire, nous avons opté pour l'utilisation de la race Suffolk puisqu'elle correspondait le mieux à ces critères : cette race compte le plus de sujets évalués pour l'IST, provenant du plus grand nombre d'entreprises.

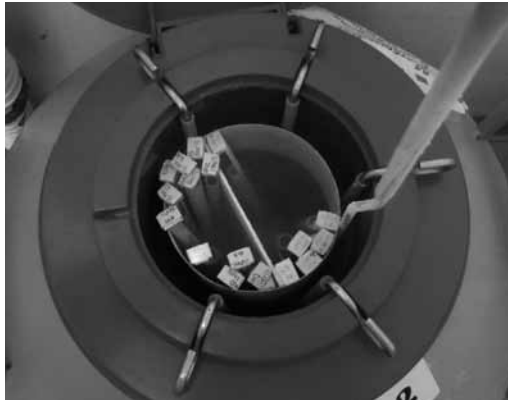
Au printemps 2010, 44 agneaux mâles de race Suffolk, en provenance de sept entreprises, ont été sélectionnés selon leur IST pour participer au projet. De ce nombre, 26 avaient un IST supérieur à 75 % et 18 avaient un IST inférieur à 50 %. Ces agneaux sont entrés dans les installations du CEPOQ au mois de juin 2010 à l'âge de quatre à sept mois, afin de s'acclimater, d'être testés pour différentes maladies et de poursuivre leur développement. L'entraînement de la récolte de semence a débuté au mois de septembre 2010, lorsque les agneaux étaient âgés d'environ sept à dix mois. La congélation de la semence a commencé pour sa part au mois de novembre et s'est terminée au mois de février 2011. Ultimement, le but était d'obtenir 40 paillettes de qualité par bélier, provenant d'au moins 12 béliers ayant un bon IST et 12 béliers ayant un IST inférieur à la moyenne de la race.

L'étape suivante, réalisée en décembre dernier, consistait donc à procéder à l'insémination artificielle par laparoscopie de plus de 200 brebis Dorset du CEPOQ. Une seconde vague d'inséminations semblable à la première

Ce projet permettra d'établir les avantages techniques et économiques découlant de l'utilisation de béliers de génétique supérieure dans les troupeaux commerciaux.

aura lieu à l'automne 2012, afin de valider les résultats obtenus lors du premier essai.

Par la suite, les agneaux issus de ces inséminations seront évalués périodiquement par les mesures aux ultrasons, afin de déterminer l'évolution du gain musculaire et du dépôt de gras dans le temps. Leur consommation alimentaire sera mesurée et leur gain de poids sera suivi régulièrement. Lorsqu'ils auront atteint un poids vif d'environ 52 kg, les agneaux seront abattus et classifiés selon la classification officielle à l'abattoir. L'épaule, la longe et le gigot seront également désossés pour obtenir une mesure précise du rendement en viande noble.



Finalement, une analyse économique sera faite et permettra de chiffrer, en dollars, les avantages économiques pour les producteurs commerciaux à utiliser des béliers de génétique supérieure.

En conclusion, ce projet permettra de valider l'efficacité du programme génétique GenOvis à déterminer les animaux ayant le potentiel de transmettre d'excellentes qualités de carcasse à leur progéniture et d'obtenir la réelle valeur économique rattachée à l'utilisation de ces béliers dans les troupeaux commerciaux.

La fin du projet est prévue pour décembre 2013 : des résultats préliminaires seront à venir d'ici là!



Ce projet est réalisé en collaboration avec M. Stephen P. Miller et M. Gordon Vander Voort du Centre for Genetic Improvement of Livestock (CGIL) de l'Université de Guelph.

Une partie du financement de ce projet a été assurée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA). Au Québec, la part destinée au secteur de la production agricole est gérée par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

centre for
genetic improvement
of livestock



Stature et qualité de carcasse : un nouveau projet!

*Au Québec, on retrouve une multitude de races pures et certaines d'entre elles présentent des variations phénotypiques (observables) importantes entre les lignées. Parmi certaines de ces variations phénotypiques, on retrouve la **stature des sujets reproducteurs** (hauteur et longueur). Les questions entendues sur le terrain sont variées : Dans une même race, y a-t-il des lignées qui procurent longueur et musculature souhaitée, sans gras excessif? Les animaux plus grands et/ou plus longs sont-ils vraiment moins développés aux gigots ou à la longe? Les animaux plus courts et plus trapus sont-ils vraiment plus musclés, mais leur progéniture a-t-elle aussi tendance à déposer plus gras? À ces questions, il n'existe, à ce jour, aucune réponse objective, mais un tas de suppositions qui frôlent la légende urbaine! Puisque la sélection de sujets reproducteurs répondant aux besoins de l'industrie demeure une question d'actualité qui préoccupe bien des acteurs du secteur ovin, le sujet méritait d'être approfondi! Voilà pourquoi un nouveau projet a débuté à l'automne 2011.*

LE CONTEXTE QUI A MENÉ À LA MISE EN PLACE DE CE PROJET...

Afin d'obtenir un bon prix pour leur produit, les producteurs ovins doivent fournir des carcasses de qualité qui répondent aux poids ciblés par les besoins de l'industrie. Ainsi, les producteurs souhaitant obtenir le meilleur prix devraient produire des carcasses d'un poids variant de 20 à 24 kg, dont la moyenne de conformation dépasse 3.0 et dont l'épaisseur de gras se situe dans la strate de 7 à 12 mm. Pour rencontrer cet objectif, il est recommandé de croiser de bonnes brebis productives avec des béliers pur sang de race terminale, évalués génétiquement et, surtout, éprouvés pour leur capacité de croissance et de carcasse (mesures d'œil de longe et de gras dorsal). Alors que les producteurs commerciaux ont comme mandat principal de fournir une grande quantité d'agneaux de haute qualité pour fournir les marchés sur une base

régulière, le mandat principal des éleveurs de race pure vise la sélection de sujets reproducteurs d'une grande qualité génétique, performants, bien conformés et, surtout, permettant de répondre aux besoins des producteurs commerciaux. Les défis sont donc importants pour les éleveurs de race pure qui se concentrent à sélectionner des sujets adaptés aux conditions du marché.

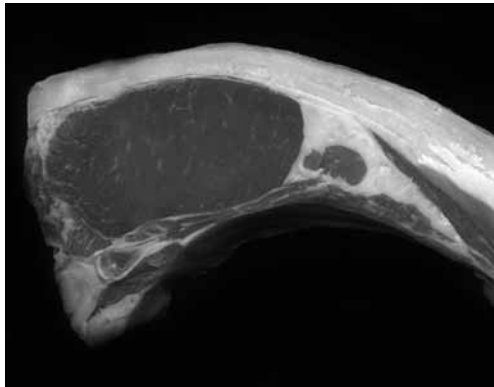
Attardons-nous à quelques aspects de la sélection « phénotypique » chez les sujets de race pure... Dans toutes productions animales ou bouchères, on recherche des animaux plus longs et plus musclés, et ce, afin de maximiser le potentiel de rendement des carcasses produites par ces animaux (progéniture). Toutefois, bien que cette notion semble évidente, peu de documentation est disponible dans l'ovin pour confirmer l'effet d'une

sélection axée sur la longueur. Mais nous avons quelques données sur d'autres espèces. En effet, chez les bovins de boucherie, une étude américaine a démontré qu'à un poids similaire, des carcasses plus longues ou de longueur intermédiaire présentent un pourcentage de rendement de découpe plus élevé pour la longe désossée que des carcasses plus courtes. Par ailleurs, au même degré d'engraissement et de conformation, ces mêmes chercheurs ont observé que des carcasses plus courtes démontrent un rendement de découpe plus important pour la ronde désossée, de même que pour la dimension de la longe (Berry et al., 1973). À ces données, ajoutons celles observées par le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) sur les carcasses de porcs qui sont mesurées lors d'épreuves réalisées en station. Ces derniers observent parfois la présence de corrélations significatives faibles entre



la longueur de la carcasse (ou longueur de longe) et la surface de l'œil de longe (à un poids d'abattage corrigé). Lorsque significatives, ces corrélations sont négatives entre la surface de l'œil de longe et la longueur de cette dernière, donc lorsque la longueur augmente, la surface diminue. Une publication réalisée par l'Université Purdue (États-Unis), appuie les observations réalisées par les professionnels et généticiens du CDPQ. Ainsi, des corrélations seraient présentes entre certains paramètres reliés à la qualité de la carcasse et la longueur de cette dernière. En effet, une corrélation négative ($R = -0,2$) serait présente entre la longueur de la carcasse et l'épaisseur du gras dorsal, ce qui est une donnée intéressante pour la sélection et la production de carcasse de qualité. Une corrélation positive serait observée entre la longueur de la carcasse et le pourcentage de viande maigre ($R = +0,2$). Toutefois, une ombre au tableau, une corrélation négative serait présente entre la surface de l'œil de longe et la longueur de la carcasse ($R = -0,2$). Ces dernières données nous indiquent que chez le porc, des animaux plus longs présenteraient un rendement en viande supérieur, une couverture de gras inférieure, mais aussi, une surface d'œil de longe réduite.

Ainsi, si ces observations mesurées tant dans l'espèce bovine que porcine se reproduisaient chez les ovins, il est possible que la recommandation de sélectionner des sujets plus longs soit à corriger ou du moins à modifier, puisqu'une telle pression de sélection, bien que positive pour améliorer le rendement total en poids de viande vendable, pourrait potentiellement affecter la surface de l'œil de longe et ainsi la qualité de présentation de certaines découpes de haute valeur, telles que le carré et les côtelettes. Toutefois, aucune information ne nous permet d'établir si une sélection sur la



longueur des ovins serait réalisée au profit ou encore au détriment d'un autre caractère d'incidence économique.

LES OBJECTIFS DE CE NOUVEAU PROJET.

Ce nouveau projet a pour principaux objectifs de déterminer si des corrélations (liens) existent entre certains paramètres phénotypiques (longueur, hauteur, longueur de la longe) et des caractères reliés à la qualité de carcasse mesurés sur les animaux vivants, soit l'épaisseur de gras, l'épaisseur de l'œil de longe et la surface de l'œil de longe. L'acquisition de ces connaissances nous permettra d'établir si des variations sont présentes au sein de chacune des races, de déterminer la valeur de ces corrélations si elles sont présentes, d'identifier les liens génétiques et les lignées les plus intéressantes en termes de longueur et de musculature et, finalement, de permettre d'éventuellement développer un indice génétique en lien avec ces mesures phénotypiques. **Gardons en tête que l'objectif ultime est d'élever, au sein de chacune des races, les animaux de la plus haute qualité pour les producteurs commerciaux !**

SUR QUELS ANIMAUX SERA RÉALISÉ CE PROJET ?

Les animaux utilisés pour mener à terme ce projet sont les sujets de race pure des éleveurs membres de la SEMRPQ qui participent aux mesures ultrasons d'œil de longe et de gras dorsal (mesures à domi-

cile). Les techniciens du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), accrédités pour effectuer les mesures d'œil de longe et de gras dorsal, sont responsables de toutes les mesures recueillies durant ce projet. Afin de collecter un maximum de données, les mesures ont déjà débuté en décembre 2011 et elles se poursuivront durant 2012, jusqu'en janvier 2013. Selon les prévisions actuelles, on estime que près de 2 000 agneaux pourraient être mesurés dans différentes races du Québec, ce qui représente une excellente participation ! Notons que la gratuité du service est assurée pour la durée du projet aux producteurs participants. Par ailleurs, puisque ce dernier implique de nouvelles mesures sur les animaux (longueur de l'animal, longueur de la longe, hauteur de l'animal) et que la prise de ces données implique du temps supplémentaire, les producteurs participant à ce projet recevront une compensation de 2 \$/ agneau mesuré afin de les remercier de leur contribution.

COMMENT SE DÉROULENT LES MESURES À LA FERME ?

Les mesures standards effectuées dans les fermes sont : le poids de l'animal, l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal (2 sites de mesure pour le gras). Ces mesures servent à produire l'indice de sélection terminal (IST) pour lequel les éleveurs participent à ce service. Puisque ce projet vise à comparer, avec la plus grande exactitude possible, les paramètres reliés à la qualité des carcasses en lien avec différentes mesures phénotypiques, un nouvel appareil aux ultrasons (Aloka SSD-500) permettant de générer une image d'une grande qualité sera utilisé. Grâce à l'utilisation de cette machine et d'un logiciel de traitement d'images spécialement conçu, la surface de l'œil de longe peut être calculée, ce qui constitue une donnée très intéressante pour ce projet et pour

l'industrie ovine en général. Mentionnons que la surface d'œil de longe est une toute nouvelle mesure pour les éleveurs québécois qui n'avaient jamais eu accès à cette information. Ainsi, grâce à l'utilisation de l'Aloka SSD-500, l'ensemble des données obtenues dans ce projet mettra la table à une multitude d'autres projets permettant de poursuivre l'amélioration de la qualité de carcasse issue des sujets reproducteurs sélectionnés au Québec.

Lorsque les mesures standards d'œil de longe et de gras dorsal sont complétées, les techniciens accrédités du CDPQ procèdent ensuite aux différentes mesures phénotypiques requises dans ce projet, soit la longueur et la hauteur de l'animal, ainsi que la longueur de la longe. Comme lors des mesures habituelles, une fiche de collecte de données est remise aux éleveurs et une copie de ces données est acheminée au CEPOQ ainsi qu'au CDPQ, qui est notre partenaire dans ce projet. Le CDPQ sera responsable de toutes les analyses visant à évaluer la présence de corrélations entre les mesures phénotypiques (longueur, hauteur) et les différents paramètres reliés à la qualité de carcasse (surface et épais-

seur de l'œil de longe, épaisseur de gras dorsal). Finalement, les données traitées par le CDPQ seront acheminées au Center for Genetic Improvement of Livestock (CGIL) qui complètera les analyses en évaluant les aspects génétiques liés aux différents paramètres mesurés. Ceci nous permettra, entre autres, d'en savoir plus sur les variations présentes à l'intérieur d'une même race ou au sein de certaines lignées.

QUI PEUT PARTICIPER À CE PROJET ? Les éleveurs membres de la SEMRPQ qui évaluent leurs animaux sur GenOvis sont tous éligibles pour ce projet. Ces derniers ont d'ailleurs déjà reçu un document d'information sur le projet en novembre dernier.

COMMENT PARTICIPER AU PROJET ? Pour participer à ce projet, vous n'avez qu'à procéder comme à l'habitude, soit en faisant parvenir vos données de pesées de 50 jours au CEPOQ et indiquer que vous souhaitez faire sonder vos animaux pour l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal. Le technicien du CDPQ fixera ensuite un rendez-vous pour effectuer les mesures standards et les mesures phénotypiques requises dans ce projet.

UN PROJET À SUIVRE... Vu le nombre impressionnant de sujets qui seront évalués lors des mesures ultrasons durant la prochaine année, ce projet paraît déjà très prometteur ! L'ensemble des données recueillies nous permettra de savoir si des liens sont présents, comme chez le porc et le bovin, entre la stature des sujets reproducteurs et différents paramètres reliés à la qualité de carcasse. Ces données nous permettront d'obtenir des informations pertinentes pour poursuivre l'amélioration de chacune des races, mais surtout, elles nous permettront de répondre objectivement aux questions soulevées par nos éleveurs et producteurs. Les données seront cumulées durant toute l'année et les résultats seront disponibles au printemps 2013. Il s'agit donc d'une histoire à suivre...

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
N'hésitez pas à communiquer avec le CEPOQ si vous avez des questions supplémentaires.

Robie Morel :
robie.morel@cepoq.com
418-856-1200, poste 226



Partenaires du projet :

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

Center for Genetic Improvement of Livestock (CGIL)

Financement : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le cadre du Volet C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants » du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés.

Références :

Berry, B.W., Smith, G. C. and Carpenter Z. L. 1973. Beef Carcass Length and Yields of Boneless Retail Cuts. Journal of Animal Science. vol. 37 no. 5. 1132-1136.

Lamberson, W. R., Cleveland, E.R. Genetic Parameters and Their Use in Swine Breeding. Fact Sheet Number 3. Swine genetics. NSIF-FS3 National. Swine Improvement Federation. Purdue University Cooperative Extension Service, West Lafayette, IN.

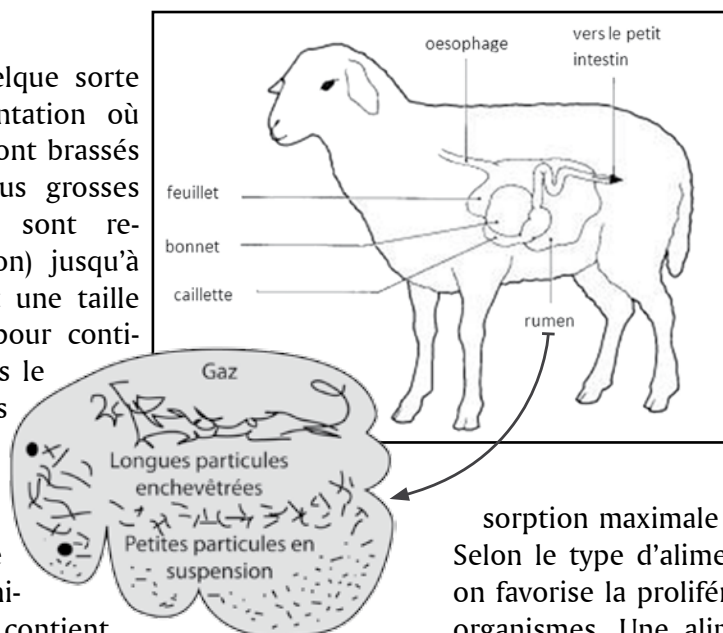
Nourrir les micro-organismes du rumen plutôt que la brebis : *synchronisme énergie-protéine*

Bien que chez l'ovin les principes d'alimentation ne soient pas encore aussi poussés que chez la vache laitière, il n'en reste pas moins que le mouton est un ruminant au même titre que la vache. Nos brebis doivent produire le meilleur lait possible pour alimenter et sevrer de beaux agneaux. Les principes d'alimentation qui s'appliquent à la vache s'avèrent donc aussi valides pour nos moutons.

Cet article se veut un texte de vulgarisation afin de bien comprendre l'impact de la séquence d'alimentation et du choix des aliments sur l'efficacité alimentaire dans votre bergerie. En effet, même si vous suivez le programme alimentaire réalisé par votre conseiller et que vous donnez les bonnes quantités d'énergie et de protéine dans la ration pour combler les besoins de vos brebis, il se peut qu'elles maigrissent, puisqu'elles n'arrivent pas à bien absorber ce que vous leur fournissez. Pour être en mesure de poser les bonnes actions en bergerie et comprendre pourquoi vous le faites, il est intéressant de comprendre comment fonctionne le système digestif des ruminants.

Le rumen

Le rumen est en quelque sorte un bassin de fermentation où les aliments ingérés sont brassés et fermentés. Les plus grosses particules (fourrage) sont remastiquées (ruminations) jusqu'à ce qu'elles atteignent une taille suffisamment petite pour continuer leur chemin dans le système digestif. Les aliments sont en partie dégradés et digérés par la microflore du rumen. On appelle le milieu ruminal « microflore » puisqu'il contient



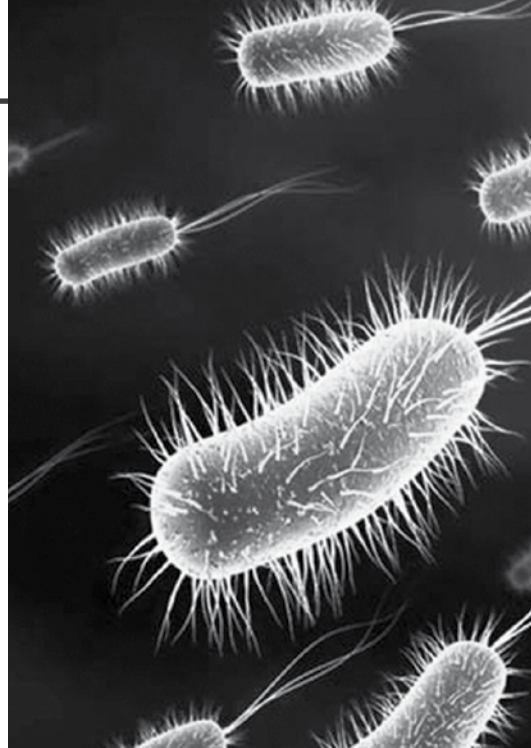
une multitude de micro-organismes (bactéries, protozoaires et champignons). La fermentation des aliments par les micro-organismes du rumen entraîne la production d'acides gras volatils qui sont absorbés et utilisés comme source d'énergie par l'animal.

Nourrir les micro-organismes

Les micro-organismes du rumen utilisent l'énergie et les protéines (acides aminés) contenues dans les aliments pour se reproduire et se multiplier. Il y a donc ce qu'on appelle « production de protéines microbiennes » lorsque les microbes se multiplient. Par la suite, ces micro-organismes sont en partie entraînés avec la nourriture

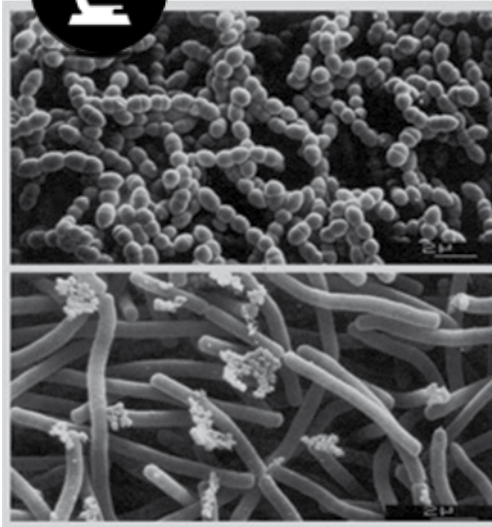
plus loin dans le tube digestif où ils seront digérés et absorbés par l'animal afin de combler ses besoins (entretien, croissance, lactation, gestation, etc.). Les micro-organismes servent donc à nourrir l'animal. Ils sont très digestibles et fournissent des nutriments de très bonne qualité à l'animal. Il est essentiel de favoriser la meilleure prolifération possible dans le rumen afin de fournir des micro-organismes en quantité pour favoriser une absorption maximale des nutriments fournis à l'animal.

Selon le type d'aliment et la séquence d'alimentation, on favorise la prolifération de certains types de micro-organismes. Une alimentation plus riche en fourrage





favorisera les bactéries de type cellulolytique (dégradent la cellulose contenue dans les fourrages), tandis qu'une alimentation plus riche en amidon favorisera la prolifération des bactéries de type amylolytique (dégradent l'amidon contenu dans les concentrés).



Favoriser un bon équilibre dans le rumen

Puisque les aliments influencent le type de micro-organismes qui peupleront le rumen, il est important de maintenir un milieu ruminal stable, c'est-à-dire que **l'apport de chaque type d'aliments doit être constant**. Puisque le type d'aliments (type de fourrages, type de concentrés) a un impact direct sur le substrat disponible pour les micro-organismes dans le rumen, celui-ci influence les types de bactéries qui proliféreront. Les bactéries qui sont favorisées par un type d'alimentation sont celles qui digèrent le mieux cet aliment. Il est donc important de garder une alimentation constante sinon, à chaque fois qu'on modifie la ration, la flore n'est plus apte à bien digérer et fermenter les aliments jusqu'à ce que l'alimentation se stabilise.

Citons cet exemple de situation fréquemment rencontrée : un producteur donne de l'ensilage d'herbe au repas du matin et de l'ensilage de maïs au repas du soir. Est-ce adéquat pour le rumen? Non. D'abord, le rumen

sera toujours en réajustement et la ration ne sera jamais bien digérée. De plus, la ration sera riche en protéine le matin, mais manquera d'énergie, puis le soir, elle sera riche en énergie, mais manquera de protéine. Afin de favoriser la production de protéines microbiennes (prolifération des microbes), il doit y avoir de l'énergie et de la protéine disponibles en même temps.

S'il y a de grandes variations de pH dues à une mauvaise séquence alimentaire ou à une alimentation déséquilibrée, vous nuirez aussi à la microflore du rumen. Par exemple, donner trop de concentrés (> 500 g/tête/repas) ou donner les concentrés avant les fourrages entraînent une diminution du pH, ce qui affecte la flore du rumen et nuit à la digestibilité de la ration. Lorsque le pH du rumen descend sous 5,5, la ration est mal digérée et l'animal peut développer des troubles métaboliques. Le pH normal du rumen se situe entre 6,5 et 7,0. Pour favoriser un bon équilibre dans le rumen, il faut stimuler la rumination puisque quand la brebis rumine, elle produit de la salive et celle-ci contient un agent tampon (pH 8,2 à 8,4) qui stabilise le pH du rumen. Ainsi, s'assurer de donner les fourrages au moins 15 à 20 minutes avant les concentrés permet de favoriser un équilibre plus stable dans le rumen en évitant une diminution du pH suite à l'ingestion de concentrés. Même en donnant les fourrages avant les concentrés, on ne devrait jamais donner

Que vous serviez 2 ou 3 repas par jour, chaque repas devrait toujours être identique. C'est d'ailleurs pourquoi on recommande de faire les transitions alimentaires sur quelques jours afin de permettre à la flore du rumen de s'adapter à un nouvel aliment et donc de mieux l'utiliser.



donner des repas de plus de 500 g de concentrés. Si la qualité du fourrage est insuffisante, ce qui arrive fréquemment en lactation avec des brebis prolifiques, il est possible que plus de 1 kg/tête/jour soient nécessaires pour couvrir les besoins des brebis. On devrait alors donner 3 repas par jour, afin de ne jamais excéder 500 g/tête/repas. Au prix que coûtent les concentrés, vous ne voulez certainement pas les retrouver non digérés dans les fèces de vos brebis!

Synchronisme énergie/protéine

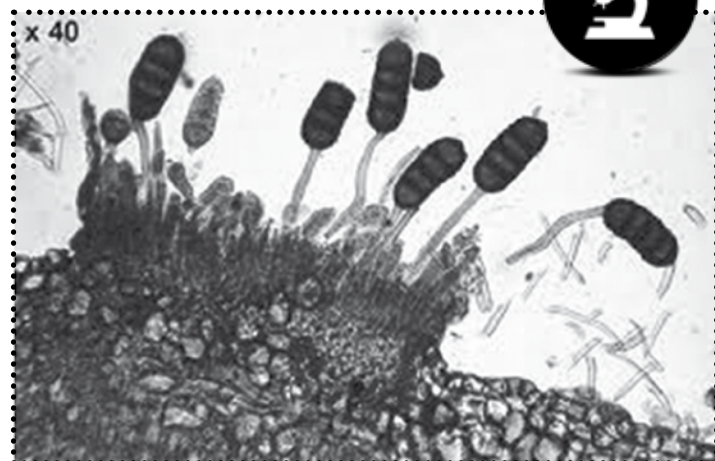
Le principe du synchronisme énergie/protéine consiste à s'assurer qu'il y a en même temps de l'énergie et de la protéine disponibles dans le rumen. Pour se faire, il faut s'assurer que la combinaison d'aliments utilisés dans la ration fournit de l'énergie en même temps que de la protéine. Les différents aliments, fourrages et concentrés se dégradent à des vitesses différentes. La vitesse de dégradation de l'amidon dans le rumen des principaux grains utilisés dans l'alimentation ovine est la suivante; blé > avoine > orge > maïs. Par exemple, un bon ensilage d'herbe riche en protéine fournira de la protéine rapidement dégradable. Il faudrait donc que cet ensilage soit servi avec des concentrés qui fournissent rapidement de l'énergie. Si on utilise un grain de maïs rond, il ne fournira pas assez rapidement l'énergie nécessaire. Ce même grain concassé dans cette situation conviendrait parfaitement. L'ensilage d'herbe pourrait aussi être servi avec un ensilage de maïs, ce qui serait excellent. Chez les ovins, il faut toutefois être prudent avec l'amidon du blé, et encore plus si le blé

est concassé, puisque celui-ci est très rapidement dégradé et pourrait causer des cas d'acidose aigüe.

Un bon synchronisme énergie/protéine permet d'optimiser la production de protéines microbiennes. En effet, l'arrivée de sources rapidement dégradables de protéines dans le rumen accompagnées d'une source d'amidon rapidement dégradable au même moment permet d'utiliser toutes les ressources nécessaires à la production de cette protéine microbienne, qui est par la suite absorbée en grande partie dans l'intestin. Le synchronisme énergie/protéine permet de tirer le maximum des aliments. Plus l'animal absorbe efficacement les nutriments, moins il en rejette dans ses fèces. L'utilisation optimale de la ration permet de meilleures performances zootechniques, ce qui a un intérêt économique (faire plus avec moins) et environnemental (diminuer les rejets).

À retenir...

- **Toujours donner les fourrages en premier à chaque repas;**
- **Les aliments servis doivent être constants à tous les repas;**
- **Ne jamais excéder 500 g de concentrés/tête/repas;**
- **La vitesse de dégradation de la protéine et de l'énergie doit être semblable dans la ration.**



Conclusion

Ces principes d'alimentation vous aideront, je l'espère, à poser de petits gestes concrets en bergerie afin d'améliorer l'efficacité de vos rations. Très peu de recherches sont disponibles sur le synchronisme énergie/protéine chez l'ovine. Des recherches plus poussées devront être menées afin de déterminer les meilleures combinaisons alimentaires chez l'ovine en fonction de la dégradabilité de la protéine et de l'amidon des rations. 🏠

Vincent Demers Caron, M. Sc., chargé de projet, Département des sciences animales, Université Laval

Robie Morel, B. Sc., coordonnateur du programme GenOvis, CEPOQ

François Castonguay, Ph. D., chercheur en production ovine, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Mireille Thériault, M. Sc., adjointe de recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Catherine Element-Boulianne, B. Sc., coresponsable de la R&D, CEPOQ

Laurence Maignel, M. Sc., généticienne, Centre canadien pour l'amélioration des porcs inc.



Au-delà de l'évaluation génétique : la base de données de GenOvis mise à profit !

À ce jour, la base de données du programme d'évaluation génétique GenOvis a accumulé les informations de plus de 200 000 ovins de race pure sur une période couvrant près de trois décennies. Chaque année, jusqu'à 70 troupeaux ont été évalués et les performances des agneaux et sujets reproducteurs ont été compilées. Il devenait donc intéressant de mettre à profit une telle quantité de données par la production de statistiques d'élevage, de même que par l'analyse de certaines relations existant entre les divers paramètres de production consignés dans la base de données.

Objectifs

L'objectif principal de l'étude était d'établir un profil des performances zootechniques du cheptel ovin québécois de race pure. Plus précisément, le projet visait à chiffrer les performances courantes des sujets de race pure, qui sont eux-mêmes à la base des troupeaux commerciaux. L'identification des points faibles et forts de chacune des races permettrait de cibler les interventions techniques à prioriser. Par le fait même, cette étude cherchait à développer une banque de statistiques utiles à la vulgarisation et à la réflexion entourant le développement de projets structurants pour la production. Finalement, une programmation permettant la mise à jour récurrente et régulière des statistiques de production devait être développée.

Préparation des données

La première étape du projet a été d'effectuer un contrôle de la qualité des données compilées dans la base. Cet exercice primordial a révélé des incohérences qui ont pu être corrigées ou mises de côté pour accomplir les analyses avec un plus haut degré de confiance. Aussi, plusieurs variables d'intérêt ont pu être créées à partir de celles déjà existantes (parité, âge au premier agnelage, saison de naissance, etc.).

Avant de débiter les analyses, la période étudiée devait

être choisie. Il s'agissait d'inclure un grand nombre de données, tout en s'assurant d'obtenir des réponses qui seraient encore d'actualité. Finalement, comme la saisie de l'âge à la mort des agneaux était irrégulière avant 2002, ce sont les agnelages survenus de 2002 à 2010 qui ont été retenus.

Seuls les agneaux de race pure ont fait l'objet de cette étude. Les races retenues pour les analyses devaient présenter, pour l'année 2009, un minimum de 100 brebis dans au moins trois troupeaux différents. Huit races ont donc été retenues (Tableau 1). Pour chaque variable étudiée, lorsque le nombre de données disponibles pour une race n'est pas suffisamment élevé, les résultats de cette race ne sont pas présentés.

Tableau 1. Nombre d'agnelages et d'agneaux nés pour les années 2002 à 2010

Race	Nbre agnelages	Nbre agneaux
Arcott Canadien (CD)	2 375	4 172
Dorset (DP)	18 223	27 371
Hampshire (HA)	2 343	3 452
North Country Cheviot (NC)	1 167	1 940
Polypay (PO)	10 878	20 038
Arcott Rideau (RI)	13 111	32 229
Romanov (RV)	3 525	10 336
Suffolk (SU)	6 487	10 047

Quelques résultats intéressants

La base de données a ensuite fait l'objet de nombreuses analyses et les résultats les plus intéressants sont présentés dans cet article. Il sera bientôt possible de consulter le rapport de recherche complet sur le site du CEPOQ. Les performances des femelles reproductrices et des agneaux ont d'abord été évaluées (Tableau 2). Par la suite, d'autres analyses ont été réalisées pour identifier les causes de certains résultats et répondre à certaines questions d'intérêt.

Tableau 2. Performances des races pures pour les années 2002 à 2010

		Race							
		CD	DP	HA	NC	PO	RI	RV	SU
Performances des femelles reproductrices	Âge au 1 ^{er} agnelage (mois)	14,8	15,8	15,7	14,8	14,7	14,2	14,9	16,2
	Âge à l'agnelage (année)	3,7	3,9	3,9	3,7	3,2	3,0	2,9	3,6
	Parité	3,1	3,7	2,8	2,4	3,1	2,8	2,4	2,7
	Prolificité	1,70	1,49	1,46	1,68	1,82	2,45	2,85	1,52
	Taille de portée au sevrage	1,41	1,32	1,20	1,43	1,51	1,92	2,22	1,18
	Poids de la portée au sevrage (kg)	30,6	28,4	28,2	28,8	30,2	36,1	36,2	30,0
	Taille de portée à 100 jours	1,27	1,26	1,15	1,38	1,43	1,82	2,15	1,12
	Poids de la portée à 100 jours (kg)	44,3	45,4	48,3	47,2	46,9	59,6	63,3	50,9
Performances des agneaux	Poids à la naissance (kg)	5,6	4,5	5,3	4,8	4,2	3,7	2,8	5,2
	GMQ 0-50 jours (g/j)	292	290	299	271	263	258	237	317
	GMQ 50-100 jours (g/j)	198	295	318	288	273	308	286	366
	Poids au sevrage (kg)	20,1	20,3	21,0	18,9	18,8	17,6	15,5	21,9
	Poids à 100 jours (kg)	30,5	33,4	36,5	31,4	30,2	29,9	27,9	38,0
	Survie à 10 jours (%)	90,1	90,2	87,1	88,9	87,3	84,5	82,8	82,9
	Survie à 150 jours (%)	80,2	88,0	82,4	83,4	83,0	77,4	78,7	77,8

➤ **Survie des agneaux Suffolk** - Plusieurs analyses ont été faites pour tenter d'expliquer les faibles taux de survie observés chez les agneaux SU. En effet, il est surprenant que le taux de survie des agneaux d'une race paternelle peu prolifique soit comparable à ceux des agneaux de races prolifiques. Les analyses effectuées sur les taux de survie des agneaux SU ont révélé que les trois quarts de la variation observée dans les taux de survie relevaient de l'effet de l'environnement. En fait, les taux de survie des agneaux varient énormément d'un producteur à l'autre (Figure 1). De plus, chez certains éleveurs, les agneaux nés à l'été encaissent de forts taux de mortalité de la naissance à 10 jours (plus de 20 % d'écart entre l'hiver et l'été; saisons d'agnelages présentant les meilleurs et les pires taux de survie, respectivement).

Autre constat intéressant : plus de la moitié des mortalités des agneaux SU surviennent durant les premières 24 heures suivant la naissance. Les résultats montrent aussi un faible taux de survie à 10 jours pour les agneaux nés triples (73,9 % vs 86,9 et 82,1 % pour les agneaux nés simples et doubles). La parité a aussi été identifiée comme facteur ayant un impact sur la survie, avec 6 % de survie de moins pour les agneaux issus d'agnelles. Finalement, plusieurs tests ont été menés afin de vérifier si les faibles taux de survie pouvaient être associés à certaines familles de sujets SU. Toutefois, avec les données disponibles et les analyses effectuées, aucun lien évident n'a été trouvé entre la faible survie des agneaux SU et les lignées génétiques.

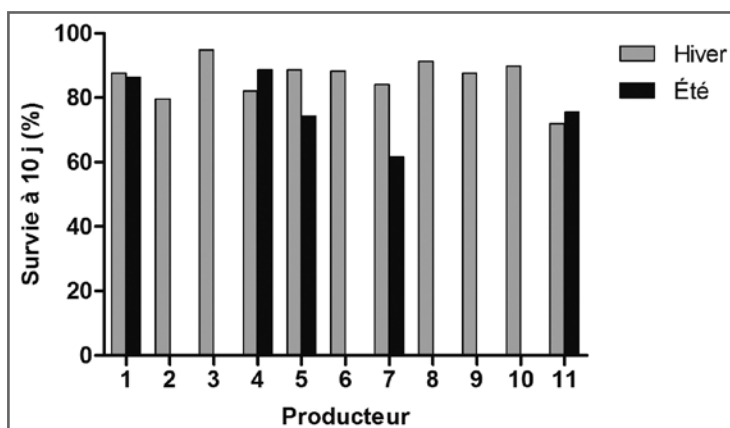


Figure 1. Taux de survie des agneaux Suffolk à 10 jours par troupeau et selon la saison d'agnelage (les producteurs 2, 3, 6, 8, 9 et 10 n'avaient pas suffisamment d'agnelages en été).

➤ **Saison d'agnelage** - Les analyses sur les effets de la saison montrent de plus hauts taux de prolificité aux agnelages d'hiver pour les races DP, HA, PO et RV. Par rapport au reste de l'année, l'avantage des agnelages d'hiver varie de 0,07 à 0,15 agneau né par agnelage. Aussi, sauf chez les races paternelles, le taux de survie est stable d'une saison à l'autre. Finalement, les taux de croissance postsevrage (50 à 100 jours) semblent plus faibles pour les agneaux nés au printemps (désavantage de 7 à 29 g/j pour les races DP, HA, PO, RI, RV et SU). Ici, on peut probablement blâmer les températures chaudes de l'été.

➔ **Âge des agnelles vs prolificité** - La prolificité des agnelles a été mise en relation avec l'âge que celles-ci avaient au moment de l'agnelage. Les résultats indiquent que la taille de portée des agnelles augmente lorsque l'âge à l'agnelage passe de 12 à 19 mois. Évidemment, cette hausse de prolificité n'est pas le seul aspect à prendre en compte lorsqu'on désire établir l'âge à l'agnelage optimal des agnelles. Déjà, le coût d'élevage des agnelles représente un argument de taille à considérer.

➔ **Parité** - Les données étudiées confirment un fait largement reconnu : comparées aux femelles matures, les primipares donnent naissance à des portées moins nombreuses. Malgré la plus faible prolificité des primipares, les agneaux de celles-ci sont également plus légers.

➔ **Types de naissance et d'élevage** - Les analyses ont aussi permis de chiffrer les performances des agneaux selon leurs types de naissance et d'élevage (simple, double, triple...). De façon générale, le poids à la naissance des agneaux diminue avec l'augmentation du nombre d'agneaux nés. Cette baisse est plus marquée pour les races HA, NC et PO. Par exemple, les agneaux PO nés triples pèsent à peine les deux tiers du poids moyen des agneaux nés simples.

Pour un même nombre d'agneaux élevés, le type de naissance influence peu la croissance présevrage, à l'exception des agneaux élevés seuls sous la mère parmi lesquels ceux nés simples ont un gain plus rapide. L'effet du nombre d'agneaux élevés, pour un même type de naissance, est très variable d'une race à l'autre. Toutefois, l'avantage va souvent aux portées élevées moins nombreuses.

Les effets des types de naissance et d'élevage sur le taux de croissance s'estompent suite au sevrage. Finalement, le taux de survie diminue à mesure que le nombre d'agneaux nés augmente; cette diminution est plus marquée pour les portées multiples. Ici, les races prolifiques sont moins influencées.

➔ **Productivité vs prolificité** - Au sein d'une race donnée, les femelles les plus prolifiques atteignent une productivité à vie supérieure. La prolificité moyenne de chaque brebis a été calculée en considérant ses 2^e, 3^e et 4^e parités. À mesure que la prolificité augmente, le poids d'agneau sevré à vie s'accroît (Figure 2). Cette tendance est aussi observée pour le nombre d'agneaux

sevrés, de même que le nombre ou le poids d'agneaux produits à la naissance ou à 100 jours. Ces relations sont

Au sein d'une race donnée, les femelles les plus prolifiques atteignent une productivité à vie supérieure.

particulièrement vraies chez la race prolifique RI, celle-ci tolérant très bien les portées nombreuses. Il faut souligner que la productivité à vie des femelles est grandement influencée par le nombre d'agnelages, lui-même influencé par les stratégies de réforme.

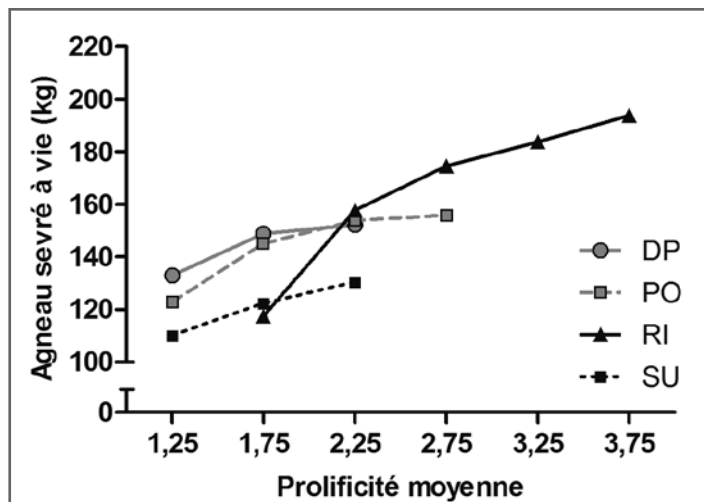


Figure 2. Poids total des agneaux sevrés durant la vie productive d'une femelle selon sa prolificité moyenne.

➔ **Mortalité vs poids à la naissance** - La mise en parallèle des taux de mortalité des agneaux et de leurs poids à la naissance a permis de mettre en évidence trois constats importants (Figure 3).

1. Il y a beaucoup plus de mortalité chez les agneaux de faible poids que chez ceux ayant des poids à la naissance très élevés;
2. La survie des agneaux de races prolifiques est moins affectée par les faibles poids à la naissance que les autres races;
3. Pour chaque race, il existe une plage de poids à la naissance pour lesquels la mortalité est minimisée. Toutefois, le poids à la naissance moyen de la race est souvent inférieur à cette plage.

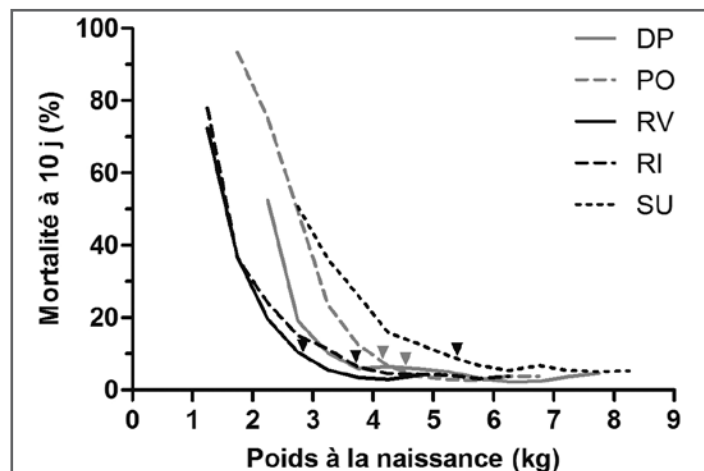


Figure 3. Taux de mortalité à 10 jours en fonction du poids à la naissance (sur chaque courbe, le triangle correspond au poids à la naissance moyen de la race).


Conclusions générales

L'analyse en profondeur de la base de données GenOvis a permis de développer un ensemble de mesures de validation. Déjà intégrées au nouveau programme GenOvis, ces mesures contribueront à améliorer la fiabilité des données saisies, ce qui facilitera et accélèrera les analyses qui seront réalisées dans les prochaines années.

La deuxième grande étape de ce projet a été de réaliser des analyses globales de façon à générer les performances brutes de chacune des races. Ces analyses ont fait ressortir la grande variation des résultats, entre les races bien sûr, mais surtout entre les éleveurs d'une même race. Force est de constater que les performances d'une race, calculées avec la base de données de GenOvis, sont très influencées par les résultats de quelques producteurs, surtout qu'au Québec, le nombre d'éleveurs de certaines races est très limité.

La dernière étape de cette étude concernait les analyses des relations entre les différents paramètres de production. Malgré le nombre apparemment élevé de données de la banque GenOvis, nous avons dû nous rendre à l'évi-

dence que le nombre peu élevé de producteurs dans chacune des races, le faible nombre de brebis par élevage, la grande diversité dans les techniques de production (surtout en contre-saison) et le manque d'informations sur certains aspects de la gestion des troupeaux (techniques de désaisonnement, mises à la reproduction...) se sont avérés des obstacles majeurs à certaines analyses plus poussées que nous avons prévu réaliser.

Pour les prochaines années, quelle sera l'utilité de toutes ces analyses et de toutes ces lignes de programmation ? Tout d'abord, tous les programmes qui ont été développés dans le cadre de ce projet permettront de générer rapidement et périodiquement des analyses spécifiques pour chaque race; annuellement si le besoin s'en fait sentir. Plus encore, des études plus poussées des performances de production pourront être réalisées pour chaque producteur de façon spécifique. L'accès à ce nouvel outil d'analyse aidera le producteur et son conseiller à identifier des problématiques particulières et à choisir des pistes de solution pour améliorer certains paramètres de gestion d'élevage, par exemple le poids à la naissance des agneaux. 

Ces analyses vous intéressent ?

Sachez qu'elles seront disponibles sous forme d'analyses personnalisées et offertes par votre conseiller OVIPRO dès cet hiver !



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada



Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec 

Remerciements

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec accordée en vertu du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés - Volet C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants ». Merci à la SEMRPQ pour son appui à la réalisation du projet et à Daniel Dion (SEMRPQ au démarrage du projet) et David Provencher (SEMRPQ) pour leur précieuse collaboration.





Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (Mars 2008)
Bergerie Fleuriault	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arcott-Rideau	
Bergerie Les Jardins de Maïka	Jessica Guérin	Beauharnois	450 225-5244	Dorset, Arcott Rid., SU.	Or (juin 2011)
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergerie Marie du Sud	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (novembre 2011)
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or(septembre 2010)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau / Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rid, Arcott-Can	Or (octobre 2006)
Ferme-École LAPOKITA	Magella Pichette	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
Ferme Édylie	Élie Murray et Édith Houle	St-Félix-de-Valois	450 889-2675	Dorper- Romanov	Argent (novembre 2009)
Projet Ferme Harrington SENC	Robert Mathieu	Harrington	819 242-8284	Icelandic	
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
Ferme Lapointe Senc	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Ferme G. Fontaine & È.-M. Arcand		Canton-de-Melbourne	819 826-2095	Icelandic	
La Moutonnaire Inc	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
Les Fermes Solidar	Harold Leroux	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Paul-Yves Coulombe	Paul-Yves Coulombe	St-Hugues	450 794-2456	Polyp,Do, Ham,Suf,Cd	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com.

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com

L'amélioration génétique : *les clés de la réussite*

L'amélioration génétique est synonyme de productivité. On a juste à penser à la production laitière bovine et à la production porcine où l'amélioration de la productivité a été très importante durant les dernières décennies. Ces performances sont certes dues à une meilleure connaissance de l'animal et une meilleure conduite d'élevage, mais la génétique a aussi eu son mot à dire!

Depuis quelques années, le monde ovin québécois a pris un tournant majeur! La génétique est mise de l'avant afin d'améliorer la productivité des fermes. Afin de bien comprendre ce que peut apporter l'amélioration génétique aux producteurs ovins, cet article brossera un portrait de ses grands principes.

Les races

Tout a commencé avec la domestication de différentes espèces animales et, ensuite, par la création des races. Le choix d'une race dans un contexte précis de production est un facteur important à considérer. Les races pures, de par leurs caractères héréditaires communs, ont des qualités qui pourront être mises à profit dans un schéma de croisement ou de production. Donnons comme exemple la production d'agneaux lourds. Le producteur dont l'objectif est de produire ce type d'agneaux devra choisir une race paternelle pour améliorer sa productivité.

Ainsi, les races viennent jouer un rôle important dans l'amélioration

Audiot (1995) a écrit, dans son ouvrage « *Races d'hier pour l'élevage de demain* », que la dynamique des races animales résulte des choix réalisés par les éleveurs pour retenir et utiliser les reproducteurs, soit pour satisfaire à un type de production, soit pour l'adapter aux contraintes d'un système d'élevage.

de la productivité. Dans un objectif d'amélioration génétique, le croisement entre deux races ou entre deux sujets est une méthode à privilégier. Ainsi, afin de s'assurer un optimum d'amélioration génétique, la sélection du sujet reproducteur devient donc, par la force des choses, un élément majeur à considérer.

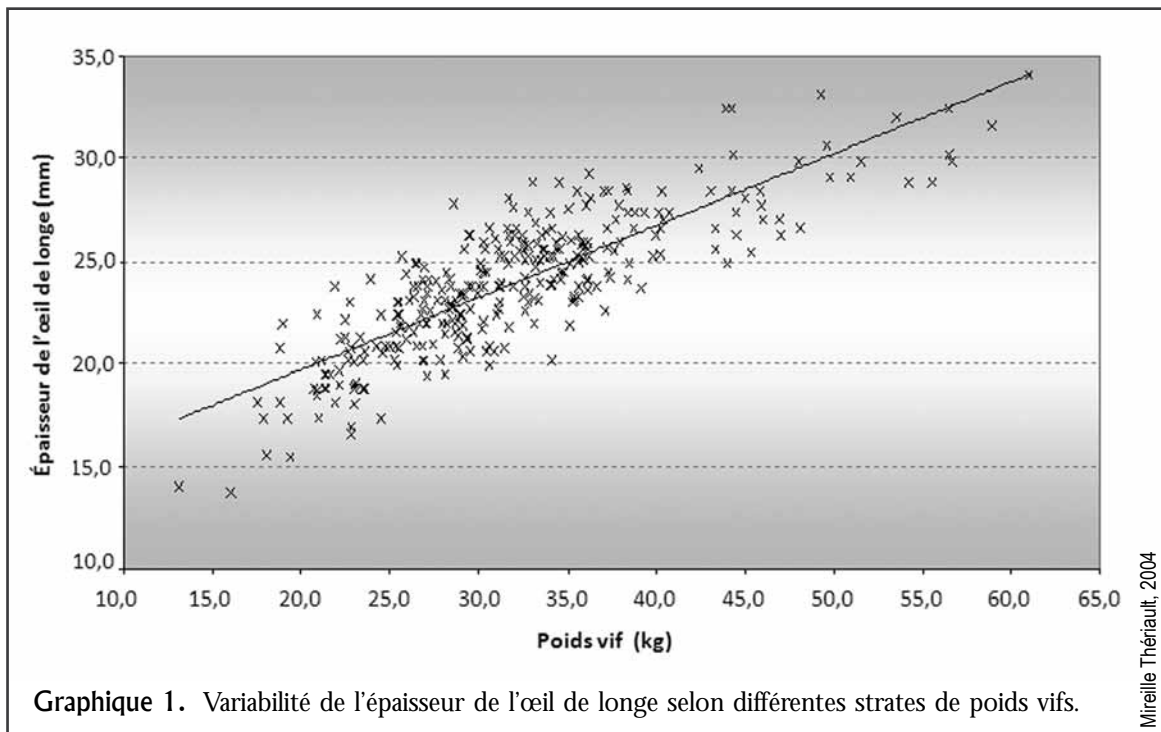
La sélection

Malgré le fait qu'une race a une ou plusieurs qualités connues qui cadrent bien dans le schéma de production, la sélection des sujets re-

producteurs est essentielle. Cette sélection est possible grâce à la variabilité génétique présente à l'intérieur de la race.

Dans le graphique 1, on remarque que, dans une même race et à un même poids pour un caractère donné, il est possible d'avoir une très grande variabilité entre les sujets. Dans ce cas-ci, la strate de l'épaisseur de l'œil de longe pour les individus de 45 kg se situe entre 25 et 33 mm.

Une partie de la variabilité observée est d'origine génétique. Sans cette variabilité, il serait impossible d'avoir un progrès génétique. Il est donc très important d'avoir un plan de sélection efficace qui améliorera la qualité des sujets reproducteurs, mais qui devra aussi préserver la variabilité génétique. Il y a toujours deux côtés à une médaille ! En effet, plus on améliore la qualité génétique des reproducteurs par une sélection intense, plus on risque de diminuer cette variabilité génétique. Il est donc primordial d'avoir



Graphique 1. Variabilité de l'épaisseur de l'œil de longe selon différentes strates de poids vifs.

une population nombreuse, de ne pas travailler en vase clos et de gérer adéquatement la variabilité génétique, par exemple en limitant la consanguinité. L'échange de sujets reproducteurs entre les éleveurs est un bon moyen de garder cette variabilité. L'insémination artificielle est un autre moyen intéressant. Elle permet les échanges entre les différents troupeaux et pays producteurs de moutons et élargit ainsi le bassin de sélection. Il ne faut pas aussi négliger le fait que l'insémination artificielle permet de maintenir un haut niveau sanitaire.

Plan de sélection :

- En premier lieu, vous devez définir vos objectifs de production;
- Ensuite, vous devez utiliser un programme de sélection génétique tel que GenOvis;
- À même le programme, vous devez choisir vos critères de sélection en lien avec vos objectifs de production, et collecter toutes les informations requises pour les évaluations génétiques, en

respectant un contrôle de performances standardisé et le suivi fiable des généalogies;

- Finalement, vous devez sélectionner des sujets reproducteurs et les utiliser selon les objectifs pour lesquels vous les avez choisis, mais aussi les renouveler rapidement pour créer du progrès génétique.

Le progrès génétique

Le progrès génétique dépend de trois facteurs : **la variabilité génétique, l'intensité de sélection et l'intervalle entre générations.**

L'intensité de sélection dépend uniquement du pourcentage de la population choisie comme parents de la génération suivante. Un ratio faible correspond à une intensité élevée et plus cette intensité est élevée, plus grand est le progrès génétique. Dans la plupart des troupeaux ovins sélectionneurs, l'intensité de sélection est beaucoup plus grande pour les béliers que les brebis. En effet, la majorité des éleveurs sélectionne moins de béliers que d'agnelles.

L'intervalle entre générations est l'âge moyen des parents à la naissance de leurs descendants. Plus l'âge moyen des parents est faible, plus rapide est le progrès génétique. Les éleveurs sélectionneurs ont ainsi avantage à remplacer 20 % de leur troupeau de femelles annuellement et garder un faible ratio de brebis de 6 ans et plus. De plus, ils ont aussi avantage à utiliser des jeunes béliers (1 an) sur un petit groupe de brebis et les vendre par la suite à d'autres éleveurs.

Pour permettre une sélection éclairée et connaître l'évolution génétique d'un troupeau ou d'une race, il faut utiliser un programme d'évaluation génétique. La phase d'évaluation génétique est essentielle pour identifier précisément les animaux génétiquement supérieurs à conserver pour les générations suivantes. Au Québec, le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) offre les services d'un tel programme : **GenOvis !**

La génomique

Une révolution est en marche dans le domaine de la génétique animale. En effet, après le séquençage du génome humain complété en 2004, de nombreuses espèces animales ont fait l'objet d'un séquençage complet, c'est-à-dire le décryptage de la séquence d'ADN, qui est la base de l'hérédité. Par exemple, la poule (2004) le chien (2005), la vache (2006), le chat (2007) et le porc (2009) ont fait l'objet d'un séquençage complet en ce début de millénaire. Un des sous-produits de ces études d'envergure a été le développement d'outils innovants permettant de connaître, pour un animal donné, sa séquence d'ADN en des milliers de points du génome, et ceci, à l'aide d'un simple échantillon d'ADN extrait, par exemple, d'une prise de sang ou d'un morceau d'oreille ou de queue. Ainsi, chez les bovins laitiers ces « puces à SNP » (polymorphisme d'un seul nucléotide à une position précise de la séquence d'ADN), permettant de connaître la séquence en plus de 54 000 marqueurs génétiques répartis sur tout le génome, ont fait leur apparition en 2007 et ont presque immédiatement été intégrées par de nombreux pays dans les programmes de sélection des bovins laitiers. Ainsi, depuis

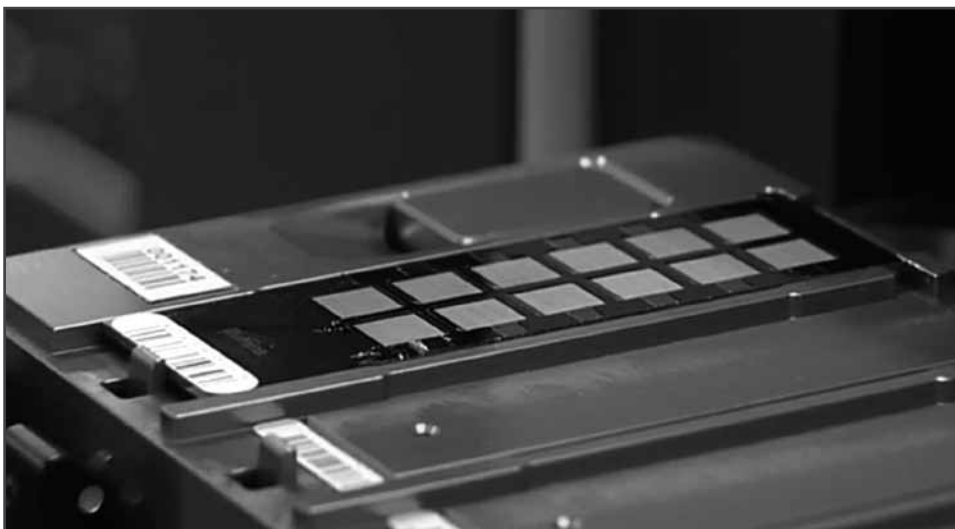
2009, les bovins laitiers canadiens bénéficient d'évaluations génomiques, venues compléter les évaluations génétiques traditionnelles basées auparavant seulement sur les performances et les généalogies.

Pour les ovins, des puces à ADN contenant 50 000 marqueurs sont désormais disponibles grâce aux efforts du *Consortium international sur la génomique ovine*, qui regroupe des chercheurs et laboratoires issus de 20 pays. La sélection génomique est particulièrement prometteuse, car elle permet une évaluation génétique plus précise, et donc une sélection plus efficace sur les caractères déjà sélectionnés (taille de portée, vitesse de croissance, composition corporelle), mais aussi parce qu'elle permet de travailler sur de nouveaux caractères, plus difficiles ou dispendieux à mesurer, tels que la fertilité, la longévité, la qualité de viande ou la résistance aux maladies. De plus, la sélection génomique peut permettre de réduire considérablement l'intervalle de génération, puisque le test ADN peut être réalisé très tôt dans la vie de l'animal, sans attendre le contrôle des performances ou le contrôle de la descendance.

Un agneau de quelques jours pourra donc bénéficier d'une évaluation génomique qui renseignera sur son potentiel en tant que géniteur sur des dizaines de caractères !

La sélection génomique permet aussi d'avoir accès à la « vraie » variabilité génétique, c'est-à-dire celle basée sur la séquence d'ADN de chaque individu de la population. Ceci s'avère extrêmement précieux pour pouvoir gérer la diversité génétique des populations en sélection, plus efficacement que via la simple gestion de la consanguinité. En effet, on sait que la sélection conduit invariablement à la réduction de variabilité génétique, en particulier dans les races à petits effectifs, et que ce phénomène est particulièrement accentué par la surutilisation de certains individus ou familles au cours de l'histoire de la population. D'ailleurs, un projet devant débuter prochainement et coordonné par le CEPOQ permettra de quantifier la variabilité génétique et son évolution, sur la base de l'information généalogique, dans les races ovines canadiennes. *Soyez à l'affût des résultats !*

L'amélioration génétique est donc un incontournable dans l'amélioration de la productivité des entreprises. Nous pouvons maintenant compter sur des outils précieux soit l'évaluation génétique via les performances des animaux et la venue de la génomique afin de sélectionner encore plus efficacement les sujets qui rentabiliseront nos entreprises. La génomique amène une dimension très intéressante dans la sélection animale, car elle permet une sélection ciblée sur des caractères très précis ainsi que sur de nouveaux caractères d'intérêt. *Voilà donc des avancées prometteuses en génétique ovine !*



« puces à SNP »

Assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne du mouton

En novembre dernier, deux membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) ont assisté à l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne du mouton (FCM) qui se tenait Winnipeg, messieurs Louis-Philippe Desrosiers et Marc Mimeault ont participé aux divers ateliers et conférences tenus lors de l'événement dont voici un résumé.

Lors de la première journée, le sujet important concernait la restructuration de la FCM. En effet, les politiques administratives de la FCM sont actuellement revues afin de mettre en place un nouveau guide administratif. Ce guide inclura également une nouvelle proposition de financement de l'organisation.

Les principaux points à l'étude concernent :

- ▷ la gestion des fonds et le financement;
- ▷ la définition des rôles;
- ▷ la gestion des priorités.

Au cours de l'année 2012, toutes les provinces seront consultées et appelées à émettre leur avis avant d'approuver le nouveau guide administratif.

Table ronde sur la Chaîne de valeur

Pour sa seconde édition, la table ronde sur la Chaîne de valeurs a abordé plusieurs points. Une étude sur les perspectives de marché de la viande d'agneau au Canada a été présentée. Les points forts de l'étude


touchaient principalement deux choses. La première met en lumière le fait que le cheptel a augmenté de 15 % au niveau canadien en 2011 par rapport à 2010, mais que cela n'a toutefois pas affecté le prix. Il ressort également que le cheptel pourra accroître de 10 % sans avoir d'impact à la baisse sur le prix. La deuxième, concerne une étude qui démontre qu'il serait intéressant que le Canada se dote d'une politique de certification Halal et Kasher. La Nouvelle-Zélande et l'Australie ayant déjà une certification, les acheteurs de ses types de produits vont prioriser l'achat de leurs produits au détriment des agneaux canadiens. Il s'agit d'un marché en expansion au Canada étant donné que 250 000 immigrants entrent au Canada annuellement et que 35 % sont musulmans.

Concernant la traçabilité, messieurs Desrosiers et Mimeault ont été invités à présenter la situation du Québec étant donné l'avancement de la province sur ce sujet. Le programme canadien sera obligatoire prochainement et diffère passablement du

programme québécois en ce qui a trait au déclaration de mouvement d'inventaire.

Un autre dossier important pour la FCM est le problème d'accessibilité de certains médicaments pour les ovins. En effet, le faible volume d'ovins au Canada est la principale barrière à l'entrée de certains médicaments homologués dans d'autres pays. La FCM aimerait trouver une solution afin que ces médicaments soient homologués au Canada.

Concernant la tremblante, l'état d'avancement de la demande de révision des compensations a été abordé.

Bref, le déplacement en valait la chandelle ! Les administrateurs présents mentionnent que plusieurs dossiers d'envergure sont discutés lors de cette assemblée et qu'il est important que le Québec y soit bien représenté. 





Troupeau fermé - GenOvis
Statut or - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Bergerie de l'Estrie

Romanov

Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Andrée Houle & François Roux
559, rue Des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9
Tél. : 819 849-3221
Télec. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca

David St-Onge Tonte de moutons/Sheep shearing

Qué./Ont.

*Partout selon le nombre de têtes
Anywhere according to flock size*

taille d'onglons selon disponibilité
hoof trimming according to availability

450-361-9750

Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- musculature équilibrée
- lignées productives
- contrôle GenOvis
- gras dorsal
- œil de longe
- gigots développés



Joël Girard, 418 345-2321
joelmuc@hotmail.com

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Club Arcott Rideau du Québec



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetitsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@derytele.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

PROMOTION

Marion Dallaire, agente de communication, FPAMQ

Nouveau look pour le site Internet de l'Agneau du Québec



Au cours des derniers mois, la FPAMQ s'est penché sur le rafraîchissement du site Internet de l'Agneau du Québec, un site destiné aux consommateurs d'agneau du Québec. Le site, plus convivial pour les visiteurs, peut être visité depuis novembre 2011 à www.agneauduquebec.com/accueil.

Les éléments importants de l'ancienne version du site ont été conservés et des nouvelles pages ont été ajoutées. En effet, les sections les plus consultées, comme la page de recettes et celle sur les **informations nutritionnelles**, ont été conservées et améliorées. Également, il sera dorénavant plus facile pour les consommateurs de **trouver de l'agneau du Québec** près de leur domicile grâce à une carte interactive, où les fermes sont réparties par régions.

Nouveautés

De plus, les visiteurs pourront maintenant en connaître plus sur les coupes d'agneau et savoir comment reconnaître l'agneau du Québec face à ses concurrents. Les différentes catégories d'agneau sont présentées aux consommateurs. Dans les nouvelles sections du site Internet, il est dorénavant possible de trouver de l'information sur le lait de brebis et la laine. Les produits spécifiques ont également une place afin que les consommateurs en apprennent davantage sur ces produits particuliers.



Web 2.0

La page Facebook de l'agneau du Québec a maintenant plus de 150 admirateurs. **Faites comme eux et démontrez votre intérêt pour ce délicieux produit !**

En tant que producteur et spécialiste du produit, n'hésitez pas à donner vos trucs et conseils à ceux qui aiment votre produit ! Il est également possible de faire connaître des sites Internet pertinents.

Domaine du Mouton D'Or Inc.

Hybrides F1 Dorset/Romanov

SERVICE D'ÉCURAGE

Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs
Autres régions possibles...

Pour informations:

1-866-458-2929

vletourneau@domainedumoutondor.com



Gagnants du concours de photographie 2010
de la Fédération des producteurs
d'agneaux et moutons du Québec

1^{er} place : Jean-Pierre Bériault
La bouche pleine (en page couverture)

2^e place : France Trudel ➤

